

Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

BIMESTRIEL N°155 - OCTOBRE 2008

www.olln.be

Faites la Fête!



FÊTE DE LA POMME
LE 26 OCTOBRE



CONCOURS:
DÉCORATIONS DE NOËL



ÉDITION SPÉCIALE
OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795

AMBIANCE INTERIOR

VOTRE NOUVEL ESPACE MEUBLES
AU CŒUR DE VILLE

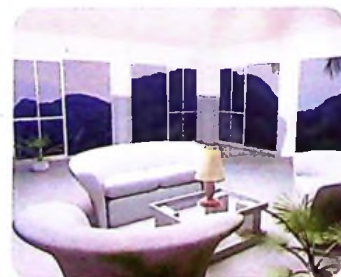


Votre intérieur, vous le préférez **moderne, classique, contemporain** ou résolument **design** ?

Découvrez au Cœur de Ville un large choix d'ameublement pour que votre décor de vie soit à la hauteur de vos exigences et reflète votre personnalité.

CONDITIONS D'OUVERTURE

Ouvert tous les jours de 10h à 18h30
sauf les mardi, mercredi et dimanche.



Ambiance Interior

Espace Cœur de Ville 8a à 1340 Ottignies

Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

www.olln.be

ÉDITORIAL

Editeur responsable :

Benoît Jacob

Redaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrêne

Service Citoyenneté/Information :

Avenue des Combattants, 35

1340 Ottignies

Tél. : 010 42 05 80

Fax : 010 43 78 03

Réalisation :

Redline communication

Publicité :

Carine Therer - 0498 510 703

Impression :

Imprimé sur les presses de l'imprimerie

Massoz, rue du Parc, 44 - 4432

Aller. www.massoz.be

L'imprimerie Massoz est certifiée FSC

et PEFC. Ces certifications assurent

que les fibres qui composent les

papiers utilisés dans la réalisation de

leurs imprimés proviennent de forêts

gérées durablement.

Notes : Le Bulletin communal est

imprimé sur papier 100%

recyclé Cyclus. Nous entendons

ainsi œuvrer à la protection de

l'environnement.

La Ville sur Internet :

www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec

Jassans-Riottier (France),

Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte

d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya

(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans

l'entité et désireuses de recevoir le

Bulletin communal peuvent en faire

la demande au service Citoyenneté/

Information.

Pour le bulletin du 5 décembre 2008,

dépôt des articles le 3 novembre

et des insertions publicitaires le

10 novembre.

• Dossier fêtes	5	• Culture	36
• Nouvelles de la Ville	13	• Sport	41
• Social	27	• Loisirs	43
• Environnement	31	• Tribune libre	48

Chère Madame, cher Monsieur,

Le stress envire, la société nous apparaît souvent individualiste, rapide et affolante comme un tourbillon. Tout y est rapidement trié, classé, organisé dans le but d'être opérationnel. Puis tout est aussitôt bousculé par la vie, par l'évolution, par la performance. Cependant, la fête, elle, reste ! Elle s'amplifie, se démultiplie à souhait jusqu'à faire de nouveaux, petits et grands projets. C'est le cas dans notre ville, preuve que rencontre et convivialité ont plus que jamais leur sens dans notre société.

Vous avez peut-être participé à l'ambiance de plage sur la dalle de Louvain-La-Neuve, aux Fêtes de Wallonie et aux 24 Heures vélo qui connaissent chaque année un franc succès. Qu'elles soient propres à des quartiers, des associations, ou encore provoquées par des initiatives individuelles, ces festivités ont encore et toujours leur objectif « rassembleur ». La Ville s'en réjouit et encourage les idées nouvelles.

Le nombre de fêtes organisées chaque année à Ottignies-Louvain-la-Neuve est en augmentation constante (91 en 2006, 152 en 2007). Le Collège communal se veut particulièrement attentif à ce visage de notre cité en soutenant les uns et les autres dans ce qu'ils entreprennent. La Ville assure le prêt de matériel aux associations et aux comités organisateurs. En outre, elle a fait l'acquisition récemment d'un chapiteau et de matériel sanitaire, répondant ainsi à une demande récurrente des différents comités.

Au-delà du matériel, tout cela n'existerait pas sans le courage et la bonne volonté de centaines de bénévoles qui oeuvrent publiquement ou dans l'ombre pour que notre « Botroul » soit et reste un endroit où il fait bon vivre. Depuis la nuit des temps, des esprits créatifs ont fait des merveilles. Souhaitons qu'ils continuent à faire vivre notre commune en permettant aux uns et aux autres de se rencontrer et d'éprouver la joie de vivre ensemble, toutes générations confondues.



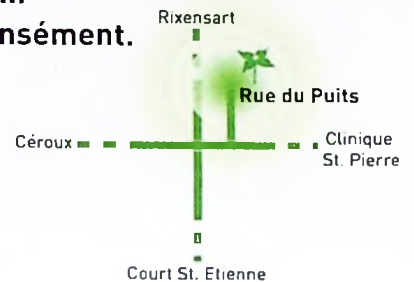
Benoît Jacob
Echevin des Fêtes

Vivez votre jardin *autrement*

Producteur de plantes choisies, Dominique de Witte vous conseille...
de la création jusqu'à la floraison. Pour faire vivre votre jardin intensément.



Rue du Puits, 37 - 1341 Céroux (Ottignies)
Tél.: 010 61 40 92 - Fax: 010 61 82 79
email : info@letry.be - Site: www.letry.be



Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

LA NATURE VOUS A DONNÉ
LES MEILLEURS INSTRUMENTS DE TRAVAIL.



AUJOURD'HUI, C'EST AU TOUR DE RENAULT.



Il y a déjà un **NOUVEAU**
RENAULT KANGOO EXPRESS
dCi 70 Confort à

€ 12.000 hTVA*.



Il y a déjà un
RENAULT TRAFIC
L1H1 27dCi 90 Confort à

€ 18.500 hTVA*.



Il y a déjà un
RENAULT MASTER
L1H1 28dCi 100 Confort à

€ 21.000 hTVA*.

Pack Alizé comprenant airco manuel et radio tuner disponible en option sur les modèles repris ci-dessus, au prix de € 500 hTVA*.

www.renault.be

Consommation moyenne (l/100 km) de 5,2 à 9. Emission CO₂ (g/km) de 137 à 238. Informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be. Donnons priorité à la sécurité.



* Prix catalogue valable jusqu'au 31/10/08.

RENARD fils - www.renardetfils.be
DEPUIS 1953

Avenue Provinciale 51 - 1341 OTTIGNIES
010/61.47.62

Avenue Comte G.d'Ursel 38 - 1390 GREZ-DOICEAU
010/84.11.57

La foule aux *Fêtes de Wallonie*

La 31^e édition des Fêtes de Wallonie a attiré 15.000 fêtards dans le centre d'Ottignies, les 19, 20 et 21 septembre.

Les organisateurs de la 31^e édition des Fêtes de Wallonie - les 19, 20 et 21 septembre derniers - sont ravis : le soleil a brillé tout le week-end, attirant de nombreux visiteurs (15.000 personnes, d'après eux) dans le centre d'Ottignies.

Le vendredi soir, l'équipage de Cré Tonnerre a fait trembler le chapiteau du Cœur de Ville, mille sabords ! Eloïse, Sacha et Enimie, venus de Thines, avaient la permission de minuit pour applaudir leurs marins-chanteurs préférés.

Le lendemain, ce sont les seniors qui étaient à la fête : ils sont près de 150 à s'être déplacés pour assister au spectacle « Voulez-vous danser grand-mère ». Le Comité des fêtes avait commandé plus de 30 tartes pour leur offrir le goûter. Pendant ce temps, les garçons de café tâchaient de ne pas renverser leurs plateaux, en enjambant les obstacles répartis dans la

galerie du Douaire. Louis Vandebroek, Denis Hanssens et Henri Verkenne ont remporté la course. Le concours de karaoké qui a suivi a vu la victoire de Tony Legrand, devant Olivier Stevens et Sandrine Ponlot.

Le feu d'artifice qui a clôturé la 25^e marche aux flambeaux et en étoile était de toute beauté. Les lampions du nouveau char de la Boissette ont donné une idée aux organisateurs : ils pourraient imaginer un concours de décoration de chars, l'an prochain.

La journée du dimanche a séduit les familles : les jeux en bois ont connu autant de succès qu'à Louvain-la-Neuve en juin, les brocanteurs ont presque fait fortune en liquidant leurs vieilles affaires... observés de haut par les 17 géants invités pour l'occasion. Les enfants ont adoré la balade en calèche et les fanfares. En fin d'après-midi, Gérard Jaffrès a fait danser la foule pendant près de deux heures sous le chapiteau devenu café du port... Kenavo, et merci ! ■





Chapiteau et guirlandes, *faites la fête !*

Tonnelles, podiums, pistes de danse... Le service Travaux est souvent sollicité par les associations à la recherche de matériel pour les festivités qu'elles organisent sur le territoire communal.

Le saviez-vous ? La Ville met du matériel à la disposition des associations qui organisent des fêtes et manifestations dans ses quartiers. Elle vient ainsi de s'équiper d'un tout nouveau chapiteau de 6m sur 12m, imperméable, comprenant des bâches latérales et respectant, bien entendu, les normes imposées par les pompiers.

« Son montage est aisé, par huit personnes, mais le temps nécessaire à celui-ci ne nous permet pas d'attribuer le chapiteau plus d'une fois sur un même week-end », explique Jacques Ponthière, responsable des voiries d'Ottignies pour le service Travaux. *« Nous avons invité les représentants des associations de quartiers et des mouvements de jeunesse à assister à une démonstration, en avril. Un plan de montage est toujours joint au matériel. »*

Ni trop petit, ni trop grand - pour pouvoir le placer dans une rue, entre deux rangées d'habitations - le nouveau chapiteau répond à une véritable attente. Il a été inauguré par le Comité des fêtes de Céroux au moment des festivités de la Pentecôte, utilisé ensuite par le Royal Ottignies Stimont (ROS) à l'occasion d'un de ses tournois de foot, par plusieurs écoles pour leurs fancy-fairs, pour les fêtes de La Croix et du Bon Air... et par la Ville elle-même, lors de ses Fêtes de Wallonie. Il sera à nouveau monté sur la place de Céroux, pour la Fête de la Pomme.

Plus de 200 demandes par an

Le service Travaux reçoit entre 200 et 250 demandes de prêt de matériel, chaque année. Les demandes doivent être adressées au Collège communal, qui accepte, ou non, de prêter la totalité, ou non, gratuitement (par le biais d'un subside octroyé aux organisateurs), ou non, du matériel.

« On s'équipe chaque année un peu plus, car le matériel dont nous disposons aujourd'hui ne nous permet pas de répondre à toutes les demandes. Nous faisons le maximum pour contenter tout le monde, parfois en ne fournissant qu'une partie du matériel demandé : c'est déjà ça que l'organisateur

ne devra pas louer ailleurs », constate le responsable du Magasin du service Travaux Thierry Marcoux. *« Malheureusement, les demandes sont souvent imprécises ou incomplètes, ce qui ne nous facilite pas la tâche. »*

Dans la plupart des cas, c'est le service Travaux qui se charge du transport du matériel, un service que le Collège choisit de faire payer ou non, suivant la nature de la manifestation. Il arrive aussi que le personnel communal ait à effectuer des prestations, comme le placement de câblages. Là encore, le Collège peut demander une redevance à l'organisateur, pour la main d'oeuvre.

Le matériel

Parmi le matériel mis à la disposition des associations, citons les podiums. La Ville possède 18 éléments de 1,22m sur 2,44m, sur une structure métallique de 60 cm de haut. Ces modules peuvent être fixés entre eux, pour obtenir une surface de 50m² maximum, et peuvent être accompagnés d'un ou plusieurs escaliers. La Ville dispose aussi d'un petit « podium vainqueur » constitué de trois marches, principalement utilisé pour les courses cyclistes.

Souvent demandés, les planchers type « pistes de danse ». Certains sont à poser sur un sol dur (sur le tarmac ou à l'intérieur d'une salle), d'autres peuvent convenir pour une surface non plane (une prairie, par exemple) mais dans ce cas, doivent être montés sur une structure en bois que les habitués appellent « lambourde ». Pareil plancher extérieur est utilisé pour le bal aux lampions du 20 juillet à Céroux.

Les 17 tables et 150 chaises sont très utiles. *« On aurait 100 tables qu'elles partiraient toutes ! »,* s'exclame Thierry Marcoux. *« Il nous faudrait aussi des bancs, car nos chaises avec tubes métalliques ne conviennent que pour les sols durs. »*

Le service Travaux prête également des guirlandes à ampoules (une dizaine d'exemplaires, de minimum 13 m). Elles peuvent s'enficher les unes aux autres, suivant les besoins et la puissance admissible au départ du coffret. Elles sont contrôlées au départ et au retour, pour éviter les mauvaises surprises.

« Trop souvent, elles nous reviennent découpées en plusieurs morceaux. Toute dégradation est évidemment facturée. »

Outre le chapiteau, la Ville possède 10 tonnelles de 3m sur 3m, blanches, décorées de son blason. Elles se montent rapidement, par deux personnes, et peuvent être disposées côte à côte. Elles aussi sont utilisées régulièrement : pour les marchés de Noël, les barbecues de quartiers...

Parmi les derniers investissements, signalons encore deux cabines toilettes. Elles ont servi pour la première fois lors de la fête des clos des Mésanges et des Colombes, à la fin août.

Sécurité et signalisation

Il arrive que les associations oublient l'aspect « sécurité » lié à l'organisation de leur manifestation. Peut-être volontairement, dans l'espoir de faire une économie. Or la police impose de sécuriser le site de

la fête, si celle-ci se déroule sur la voie publique : barrières Nadar, signalement à l'aide de statifs (interdiction de stationner) et de lampes de chantier...

« Nous avons 150 barrières Nadar en bon état. Chaque année, nous déplorons entre 50 et 100 barrières abîmées (pieds cassés ou pliés...), elles souffrent évidemment d'être beaucoup manipulées », regrette Thierry Marcoux. « Les lampes sont souvent vandalisées, voire subtilisées. Nous en remplaçons une trentaine par an. Les cautions servent à couvrir les dégradations et les vols... car bien sûr, les associations sont responsables du matériel qui leur est fourni. »

Les pompiers imposent parfois le placement de pictogrammes (signalement des issues de secours) et la présence d'extincteurs. Le service Travaux peut fournir certains pictogrammes, mais pas les extincteurs. ■



Le nouveau chapiteau de la Ville abritait les jeux en bois d'Ébullition, lors des dernières Fêtes de Wallonie.

Demande d'autorisation:

30 jours avant la fête

Toute manifestation sur la voie publique nécessite une autorisation préalable et écrite du bourgmestre.

La demande écrite d'autorisation doit être adressée à M. Jean-Luc Roland, bourgmestre (à l'hôtel de ville, 35, av. des Combattants, à 1340 Ottignies) au moins 30 jours avant la date prévue. Elle doit comporter - outre les jour, lieu et heures - un descriptif de l'organisation (avec le programme exact), le nombre approximatif de participants attendus, les coordonnées des organisateurs, les modalités relatives au service de sécurité si nécessaire... et doit être signée par deux personnes responsables de la manifestation.

Vous programmez une fête en 2009 ?

Communiquez-en la date au service communal des Fêtes (010 / 43 78 17), afin que votre manifestation soit reprise dans les divers agendas de la Ville.



Un *podium*, une *tonnelle* ?

Vous organisez une manifestation et quelques tonnelles vous seraient bien utiles ?

Le service Travaux peut vous dépanner. Voici la redevance due en cas de location de matériel communal :

Une caution particulière est exigée pour certains éléments, comme le chapiteau (500€).

La demande de location de matériel et le cas échéant, de prestation de services par le personnel communal (tarif à l'heure, suivant le type de prestation) doit arriver par écrit au Collège communal au moins 30 jours avant la manifestation projetée (lire page 7).

LOCATION DE MATÉRIEL	PRIX DE LA PIÈCE PAR JOUR
Statifs (interdiction de stationner)	2,5€
Mâts	2,5€
Drapeaux	2,5€
Urnes	5€
Isoloirs	5€
Podium	5€
Panneaux de signalisation	2,5€
Lampes de chantier	2,5€
Tables	3,5€
Guirlandes	5€
Barrières Nadar	2€
Piste de danse	2,5€
Portementaux sur roulettes	2,5€
Chaises	0,75€
Coffret électrique	25€
Cabine toilette (petite)	100€/w-e + 50€ entretien, désinfection...
Cabine toilette (grande)	150€/w-e + 50€ entretien, désinfection...
Tentes	25€
Chapiteau	250€ le week-end
Caution pour la location de matériel, en liquide ou par versement (exonération de la caution pour les associations) :	
Entre 1 et 10 éléments loués :	125 €
Entre 11 et 20 éléments loués :	250 €
Entre 21 et 30 éléments loués :	500 €
Si plus de 30 éléments loués :	750 €



La décision du Collège est communiquée à la personne responsable au plus tard 8 jours avant la manifestation. Le Collège peut ristourner tout ou partie de la somme due au titre de redevance sous forme de subvention, selon la nature de la manifestation.

Redevance et caution sont à payer entre les mains du receveur (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies), en liquide ou par versement sur le compte bancaire de la Ville, avant la prise de possession du matériel loué ou l'exécution des prestations. ■

Renseignements : service Travaux:
010 / 42 05 60.

Photo:
Les tonnelles se montent et démontent rapidement, par deux personnes.

Les drapeaux renouvelés chaque année

Flottant dans le vent sur les mâts, servant de décor dans les salles et parfois même de nappes sur les tables, les drapeaux ont la cote. Colorés, ils égayaient les manifestations officielles et les festivités diverses. Le service Travaux en possède une cinquantaine, qui doivent être renouvelés chaque année (une commande de 1300€ a été passée auprès de la firme Fidra de Waterloo, en juin dernier).

« Les drapeaux subissent les intempéries, sont vandalisés... et souvent volés », constate Jacques Ponthière, responsable des voiries d'Ottignies pour le service Travaux. « Le drapeau belge est particulièrement convoité, surtout les soirs de matchs. »

La Ville possède les drapeaux belge, wallon, européen... mais aussi les drapeaux de tous les pays avec lesquels elle est jumelée, dont elle est proche géographiquement ou dont elle a déjà accueilli un représentant officiel.

« La Côte d'Ivoire, les Etats-Unis, la Finlande, le Japon, le Zaïre, la Lituanie, le Tibet... et le drapeau du Vatican, qui date de la dernière visite du pape en 1986 ! », annonce Alain Tackaert, du Magasin du service Travaux.

Première fête de quartier au Charnois

Le soleil a brillé sur les fêtes de quartiers organisées le week-end des 30 et 31 août : à la rue du Tavernier, à la rue du Blanc-Ry, aux clos des Mésanges et des Colombes... ainsi qu'à la rue du Charnois.

« Pour notre première fête, nous avons de la chance : un temps magnifique et un succès de foule, puisque 160 personnes ont répondu positivement à notre invitation », s'exclame Muriel Delval, nouvelle habitante de la rue du Charnois, organisatrice de la fête avec Caroline Lemaire, Valérie Schellekens et leurs maris respectifs, préposés au barbecue.

Les trois familles organisatrices ont rédigé les invitations avant de les distribuer dans les rues du Charnois, de Lasne, des Marronniers et des Châtaigniers, ainsi qu'au clos du Charnois. Elles ont réservé 6 tonnelles, 8 tables et 100 chaises auprès du service Travaux de la Ville... et se sont chargées de la location des assiettes et des couverts, ainsi que du matériel manquant.

« Nous avons voulu que cette première fête soit gratuite, pour permettre à tout le monde d'y participer. Chacun devait apporter sa viande, une salade et des boissons. Nous avons offert l'apéro et les chips. Un gentil voisin s'est chargé de la fabrication des barbecues, en coupant trois tonneaux », explique Muriel Delval. « Si la fête est réorganisée l'an prochain, nous demanderons peut-être une petite participation financière, pour couvrir les divers frais. »

A voir la mine réjouie des convives, la fête répondait à une attente.

« Il y a plein de nouvelles familles dans le quartier. On se fait signe quand on se croise, mais on ne se connaît pas. Nous portons chacun une étiquette reprenant notre nom et la rue dans laquelle nous habitons. Ce qui est chouette, c'est de voir les anciens habitants mélangés aux nouveaux, les aînés répartis au milieu des familles avec des bébés... » ■



Les familles qui ont organisé la première fête de quartier au Charnois



24 Heures vélo :

les 22 et 23 octobre

La 32^e édition des 24 Heures vélo de Louvain-la-Neuve se déroulera les 22 et 23 octobre.

Les organisateurs ont imaginé des animations et programmé des concerts qui maintiendront l'ambiance à un niveau sans pareil, dans tous les coins de la ville.

Les étudiants des kots-à-projet, cercles et régionales attendent les familles, le mercredi après-midi : village des enfants, 240 minutes et autres animations pour les 12-18 ans, challenge pour les plus téméraires...

Renseignements : www.cse.be



Des étoiles dans nos avenues

Les clochettes ont remplacé les comètes, mais il y a toujours des étoiles au sommet de nos lampadaires. En 2007, la Ville a conclu un nouveau marché pour ses illuminations de fin d'année.

Quand la ville s'illumine en rouge et or, les lampadaires se parent d'étoiles et les sapins, de guirlandes, c'est Noël qui s'annonce. La Ville consacre un budget de 27.000€ tvac (hors consommation électrique) à ses illuminations de fin d'année.

« Le budget était de 35.000€ tvac, jusqu'en 2006. Nous sommes parvenus à le réduire, en augmentant pourtant le nombre de décors, suite au marché passé l'an dernier avec la société Netolite Illuminations de Fleurus », explique Laurent Detraux, chef de bureau technique au service Travaux. « La société se charge de la pose et de l'enlèvement du matériel que nous lui louons, de son stockage et de son entretien. Auparavant, le marché comprenait la pose et l'enlèvement de notre propre matériel, ainsi que le remplacement de 6000 ampoules. Les décors étaient stockés chez nous. »

La consommation électrique a été fortement réduite, elle aussi : 70.000 watts/heure, au lieu des 182.300 watts consommés dans le passé. C'est que les étoiles et comètes d'alors étaient fort gourmandes : entre 80 et 160 ampoules de 14 watts par comète, faites le compte ! Les tubes lumineux des décors actuels consomment nettement moins : Laurent Detraux estime l'économie réalisée à environ 8500€ par heure de fonctionnement. Ils sont aussi beaucoup plus solides.

« Les seules pannes que nous ayons connues, l'an dernier, étaient dues au réseau électrique. Un seul décor a grillé, à l'avenue des Combattants ! »

190 décors

Le Collège a décidé qu'Ottignies s'illuminerait en rouge et blanc et Louvain-la-Neuve, en blanc et or. Quelque 190 décors ont été commandés : 75 rubans étoilés, 55 traversées de voiries avec étoiles et volutes, 31 globes volutes avec étoiles, 17 clochettes et 4 inscriptions « Bonnes fêtes » pour les entrées de ville (en remplacement du blason) et la Grand-Place de Louvain-la-Neuve. Seules les anciennes coupes de champagne appartenant à la Ville ont été conservées, pour décorer la place de l'Université.

« Ce marché vaut pour quatre ans. Après quoi, nous choisirons peut-être d'autres motifs ou d'autres coloris. Il n'y a pas énormément de possibilités, car il s'agit de grands décors : les traversées de voiries font 6m de long, les « Bonnes fêtes », 4,50m, et les autres, entre 2 et 3m de haut. L'an dernier, notre fournisseur a même dû réduire la taille des rubans étoilés à l'avenue du Douaire, pour éviter qu'ils ne soient accrochés par les camions de livraison. »

Le matériel technique (coffrets électriques, câbles, attaches...) a lui aussi été remplacé en 2007, pour un budget de 7.700€ tvac.

Les décors doivent être placés pour le 10 décembre et retirés un mois plus tard (l'an dernier, ils ont été installés en moins de deux semaines !). Ils restent éclairés pendant toute la nuit, comme l'éclairage public habituel. Les emplacements - aux endroits de passage - ne changent pas, excepté cas de force majeure. Ainsi, le carrefour des Coquerées, en chantier, ne sera peut-être pas éclairé cette année. ■

Marchés de Noël

Veuillez déjà noter les dates des marchés de Noël programmés dans notre ville :

- à Louvain-la-Neuve : du 12 au 21 décembre (bien 10 jours, cette année !) ;
- à Limelette (place de l'Europe), le 13 décembre.

Les marchés habituels d'Ottignies (le 19 décembre) et de Louvain-la-Neuve (le 23 décembre) seront enrichis d'une ambiance festive : présence du Père Noël, distribution de bonbons...

Les détails seront communiqués dans le Bulletin communal de décembre.

Concours : les plus belles décorations de Noël

L'an dernier, une dizaine de commerçants et 24 habitants de notre ville ont participé à la première édition du concours de décoration des façades ou jardins à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour la 2^e édition, l'échevin des Fêtes Benoît Jacob espère en compter davantage !

Les membres du jury (fonctionnaires communaux, représentants des conseils consultatifs de l'Energie et de l'Environnement) évalueront les décorations en tenant compte de plusieurs critères : la créativité, le respect des normes du développement durable, l'originalité des matériaux employés, l'esthétique de l'ensemble et la visibilité à partir de la rue, le maintien en bon état du 10 décembre 2008 au 5 janvier 2009.

Critères de participation

Le concours est ouvert aux candidats domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve ou y ayant leur siège d'activité avant le 1^{er} décembre 2008.

L'inscription doit se faire avant le 5 décembre 2008 auprès du service Citoyenneté (2, Espace du Cœur de Ville, à Ottignies) ou par courrier électronique: marchal@olln.be ou par fax : 010/43 78 03.

Catégories

Les décorations s'inscriront dans l'une des deux catégories suivantes :

- habitations privées / immeubles ;
- commerces / services (crèches, homes...).

Les prix

Les prix seront remis aux gagnants sous forme de chèques-cadeaux devant être utilisés dans des commerces de l'entité.

Laissez gambader votre imagination pour rendre notre ville plus vivante au cœur de l'hiver. ■



Bulletin de participation à compléter et à retourner au service Citoyenneté, à l'attention de José Maréchal, 2, Espace du Cœur de Ville à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Je soussigné(e) _____

Domicilié(e) à _____

Rue _____

N° _____

(Téléphone) _____

souhaite participer au concours de décorations de Noël, dans la catégorie

70 sapins

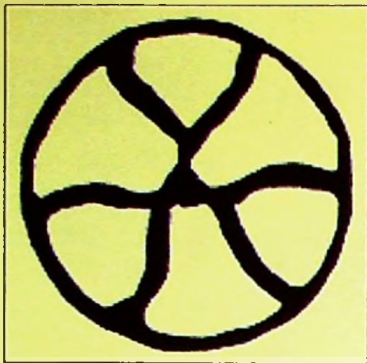
En 2007, la Ville a commandé 70 sapins de Noël à la firme Safier de Cerfontaine, pour un montant de 1413€ htva : 13 de 2m de haut, 30 de 2 à 3m, 11 de 5 à 6m, 14 de 7 à 8m et 2 de 10 à 12m. Venus de Chimay et Habay-la-Neuve, ils ont décoré nos places, rues, bâtiments communaux, écoles... pendant plus d'un mois, avant d'être brûlés lors du grand feu de Limelette. Les deux plus grands spécimens ont été installés à la place du Centre et à la rue de l'Invasion (devant le café de La Croix), à Ottignies.

« Louvain-la-Neuve ne peut pas accueillir

de grands sapins, car il est impossible de les fixer dans la dalle. Nous sommes obligés de les placer dans des bacs. Ils ne peuvent donc pas dépasser 8m de haut », explique Jacques Ponthière responsable des voiries d'Ottignies pour le service Travaux.

Les riverains qui ont de beaux grands sapins à abattre peuvent le signaler au service Travaux, qui les récupérera peut-être pour décorer la ville, cet hiver : 010 / 42 05 60.

En 2007, les guirlandes destinées à illuminer les sapins ont été remplacées par des « cordons lucioles », plus jolis.



De vous à moi

Couture

Retouches, réparations

Confection pour la maison

(Tentures, stores, coussins, nappes,...)

Fabienne Derroitte

1, rue du Jeu de Paume

1348 Louvain-la-Neuve

Tél. : 010/45 50 98

Sur rendez-vous

Espace Beauté

Julie Ramon

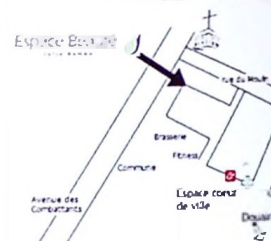
SOINS DU VISAGE, MASSAGES,
SOINS DU CORPS, MAQUILLAGE,
RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE,
HUILES ESSENTIELLES ...

UTILISATION DE PRODUITS BIO

OUVERT LES LUNDIS ET
VENDREDIS DE 9H À 15H
ET LES SAMEDIS DE 9H À 12H

POSSIBILITÉ EN SOIRÉE
SUR DEMANDE

INFOS ET TARIFS SUR WWW.
JREST.BE OU 0497/16.59.13



Profitez de ce bon jusqu'au 30/11/08

20% de réduction
sur le soin de votre choix
(non-cumulable avec d'autres promotions)



La nouvelle Scirocco. Le design testé dans les moindres détails.

Si la nouvelle Scirocco ne laisse personne indifférent, c'est parce que rien n'a été laissé au hasard. Elle vous offre une véritable vision d'avenir grâce à un design novateur et étonnant. Sa carrosserie hyperrigide offre un habitacle particulièrement confortable et spacieux qui dissimule une multitude de technologies de pointe. De plus, les motorisations TDI et TSI réputées pour leur puissance et leur efficacité soulignent sa sportivité et sa détermination apparentes. C'est la voiture sportive de tous les jours par excellence. Prêt pour le test ? Il y a déjà une nouvelle Scirocco à partir de 249 €/mois en AutoCredit*.

[Week-end de lancement les 18 et 19 octobre.]



5,1 - 7,6 l/100 km • 134 - 179g CO₂/km. Émissions réduites à la livraison

*La Scirocco 1.4 TSI 122 CV en AutoCredit à Prix catalogue : 22.990 €. Acompte : 7772,57 €. Mensualité (147) : 249 €. Dernière mensualité : 720,50 €. Prix total à terme payant : 26.662,47 €. Taux annuel effectif global : 8,25 %. Vente à terme payant sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH, partenaire Peugeot Park, De Boverlaan 5/5, 1871 Drogen, Prix TVA au la 10/10/08 sur base de 68.000 € et 190.000 km. BCE 0861 277 500. Abonnement : Ets Hermand, Rue du Mail 50, 1040 Bruxelles. Prix du modèle illustré : 27.553,94 €. Informations en renseignements : (02) 531 2204, www.vw.be

Ets **Hermand** sprl

Avenue des Combattants, 117 - 1340 Ottignies - Tél. : 010 41 34 32 - info@hermand.vw.be

Carnet *familial*

Naissances

Marchal, Valentine 01/06
 van Moeseke, Arthur 03/06
 Lefevre, Lydia 04/06
 De Backer, Pol 04/06
 Sneessens, Natanael 05/06
 Nzwinyao Sesonga, Sacha 08/06
 Kolp, Lucas 09/06
 Marchisello, Lola 13/06
 De Block, Inès 13/06
 Saäd, Maxime 14/06
 Vanneste, Victor 14/06
 Skarlidis, Zoé 16/06
 Kenane, Shirine 18/06
 Zbinden Foncea, Esteban 18/06
 Bemuna Shamba, Jérémie 18/06
 Vandezande, Sara 19/06
 Bruyndonckx, Nils 19/06
 Dumoulin, Lou 20/06
 Velghe, Emma 23/06
 Voglaire, Kaléo 23/06
 Quashie, Pamela 25/06
 Wampach, Dylan 25/06
 Tsorojeva, Fatima 26/06
 Dai, Elie 01/07
 De Regge, Merlin 01/07
 Boulanger, Jade 02/07
 Gosselain, Nina 03/07
 Götz Von Olenhusen, Eleanor 03/07
 Lefebvre, Sydney 04/07
 Halloy, Janaina 06/07
 Steketee, Sandra 07/07
 El Khayari, Ilyas 07/07
 Joignaux, Henri 07/07
 Strang, Shaolin 07/07
 Nagant, Timour 08/07
 El Ghazili, Amana 09/07
 Henry de Hassonville, Raphaëlle 11/07
 Zaroual, Abdelwali 13/07
 Hayef, Adam 14/07
 Rousseau, Emma 16/07
 Tallier, William 16/07
 Mabika Yese, Lys 16/07
 Gueye, Mame 17/07
 Zaruali, Layna 18/07
 Mugabonake, Chris 18/07
 Ye, Haichuan 19/07
 De Ryck, Julie 20/07
 Decroyère, Raphaël 22/07
 Baudot, Chloé 22/07
 Sulon, Marine 22/07
 Vanherenthals, Hugo 23/07
 Wauters, Loïc 24/07
 Froidmont, Romane 24/07
 Kadda, Sami 24/07
 Michotte, Guillaume 25/07
 Borgnet, Olivia 25/07
 Attanjaoui, Nihade 25/07

Hanon, Lou 25/07
 Lohisse, Ynes 26/07
 Vanhalsberghe, Erik 27/07
 Grivillers, Gabrielle 27/07
 Davidts, Théo 28/07
 Bodart, Nina 28/07
 Ngoie Muilambwe, Gabriella 30/07
 Bourguignon, Clémence 30/07
 Huygens, Miguel 30/07
 Vanhaelen, Maxime 31/07
 Everard, Leni 31/07

Mariages

Parys, Frédéric & Vossen, Patricia 06/06
 Denis, Benoît & Moens, Anne 06/06
 Peeters, Nicolas & Storckel, Isabelle 07/06
 Liévin, Bruno & Noseda, Anne 07/06
 Esmail, Nicolas & Petit, Marie-Pascale 07/06
 Serghini, Abdelkrim & El Allati, Hanan 07/06
 Mathieu, Emmanuel & Antunes Mendes, Isabelle 07/06
 Noel, Sebastien & Leroy, Stéphanie 14/06
 Mahmoud, Maher & Hendali, Khadija 20/06
 Barroo, Jean-Noël & Vander Elst, Geneviève 20/06
 Martin, Daniel & Lielens, Chantal 28/06
 Peteau, René & Maystadt, Bernadette 28/06
 Leiva Hidalgo, Waldo & Ghanoun, Nounja 28/06
 Traikoski, Ivan & Delwiche, Sylvine 05/07
 Goffin, Laurent & Dumortier, Cathy 12/07
 Van Compennolle, Bart & Shen, I-Ling 12/07
 Rousseaux, Dimitri & Couwenbergh, Nathalie 12/07
 Federinov, Julien & Vrielynck, Nathalie 12/07
 Marchetti, Romain & Colmant, Caroline 12/07
 Bouzbiba, Aziz & Dubois, Chantal 18/07
 Ramboux, Aurélie & Pêtre, Sébastien 19/07
 Shi, Jining & Feng, Yang 19/07

Vanmansart, Vincent & Meunier, Julie 19/07
 Merdal, Abdelali & Impens, Sophie 19/07
 Sakkouhi, Abdelfattah & Brasselet, Cécile 19/07
 Schauwers, Philippe & Mauroy, Isabelle 25/07
 Malon, Nicolas & Marchal, Syntia 26/07
 Van Thilborgh, Daniel & Ciobanu, Olga 26/07
 Effedani, Abdelhak & Bolhandia, Aïcha 26/07

Décès

Fortems, Marcel 07/06
 Naji, Mohammed 07/06
 Vanderlin, Roger 09/06
 Derudder, Marie-Paule, épouse Debliquy 11/06
 Burny, Eugène 13/06
 Pluche, Raphaël 13/06
 Vanpée, Yvonne, épouse Lambert 13/06
 Villers, Nelly, ve Pères 14/06
 Degand, Agnès, ve Lamer 15/06
 Fontenelle, Héléne, épouse Triest 15/06
 Leblond, Lucienne, ve Patriarche 15/06
 Lemoine, Louis 15/06
 Claes, Léon 17/06
 De Lauw, Jean 18/06
 Vanden Bogaerde, Raymonde, ve Faux 22/06
 De Coster, Théodore 27/06
 Dervaux, Arthur 27/06
 Wilmet, Christian 27/06
 Ginion, Serge 29/06
 Delgrange, Fernand 01/07
 Vantilborgh, Marie, épouse Vanhoorne 02/07
 Van Herstraeten, Auguste 09/07
 Dumont, Aline, ve Clercq 10/07
 Maskens, Martine, épouse Bombeeck 10/07
 Wijssen, Josette 12/07
 Mortier, Marcel 13/07
 Renard, Guy 14/07
 Nijffels, Martha, ve Mispelter 21/07
 Vanderperre, Gilberte, épouse Ledoux 21/07
 Chaidron, Marie, ve Mairesse 27/07
 Lim, Chantan 29/07
 Vanderzielen, Gilbert 29/07
 Adomayakpor, Loan 30/07



Conseil *communal*

**Le compte rendu de la séance du
2 septembre**

La séance débute avec la prestation de serment du receveur communal. Didier Passelecq assure cette fonction depuis quatre ans déjà.



Après sa prestation de serment, le nouveau receveur communal Didier Passelecq signe les documents relatifs à sa nomination.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland évoque le Plan Escargot 2008. La Ville bénéficiera de subsides wallons (sans doute 200.000€) pour la réalisation, en 2009, d'un chemin cyclable en béton imprimé « imitation pavés » à l'allée du bois des Quévées et au chemin de Lauzelle. L'aménagement est estimé à 380.000€. Les conseillers de la minorité votent contre la proposition. Non pas qu'ils soient opposés à l'aménagement, mais ils auraient préféré que celui-ci soit réalisé en dolomie (moins coûteux que le béton) et qu'il se poursuive jusqu'au parc scientifique Athéna. Le bourgmestre explique que le revêtement en béton est indispensable pour ce chemin régulièrement emprunté par des véhicules lourds chargés du débardage. Une barrière sera placée à l'entrée de l'allée du bois des Quévées, pour empêcher le passage des véhicules non autorisés. D'autres barrières seront remises, à hauteur de l'allée de Clerlande et du chemin de Lauzelle. Plat, le chemin en béton est idéal pour les vélos et les chaises roulantes.

Le point suivant concerne les réfections et aménagements (coussins berlinois...) des chemins de Lauzelle et du Stocquoy, qui conduisent au lotissement du Bois du Manil. Les frais (260.000€) seront pris en charge, pour moitié, par la Ville de Wavre.

Parking à Limauges

La discussion se prolonge au sujet de l'acquisition d'un terrain à la rue des Ecoles (Limauges) pour y réaliser un parking, un point déjà abordé lors du Conseil du 29 avril dernier. A cette date, le conseiller Jacques Otlet avait suggéré de comparer l'achat envisagé (un terrain juste en face de l'école, coûteux car situé en zone habitable) avec l'achat d'un terrain situé une centaine de mètres plus loin, moins cher puisqu'en zone d'extension d'habitat. « *Le rapport de police, effectué en concertation avec plusieurs services de la Ville, ne recommande pas l'acquisition de ce second terrain, plus éloigné. On sait que les parents se garent toujours au plus près des entrées des écoles. Par ailleurs, il y a un carrefour à traverser... et les parents devraient se croiser sur une voirie de 3m de large seulement, ce qui provoquerait inévitablement des embouteillages aux heures d'entrée et de sortie des classes. Rogner dans les propriétés voisines pour élargir la voirie ? La procédure serait longue et complexe* », justifie le bourgmestre, qui ajoute que le terrain proposé constitue la dernière possibilité de réaliser un « kiss and ride » à proximité immédiate d'une école où les problèmes d'accès sont les plus préoccupants en termes de sécurité. Jacques Otlet dénonce un rapport de police « absurde » : « *Si le petit carrefour de la rue des Ecoles et de la rue Chapelle aux Sabots est dangereux pour notre police, alors je demande un rapport sur la sécurité autour de toutes les écoles de notre ville !* » Le conseiller regrette le choix du Collège de dépenser 170.000€ pour un terrain de 17 ares « *qui ne vaut pas tripette* » car situé dans une zone particulièrement bruyante. Le point est voté, majorité contre opposition.

Théâtre Jean Vilar

L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuyts demande aux conseillers d'approuver de nouvelles formules de subsides auprès du ministère de la Communauté française, pour la rénovation et l'extension du théâtre Jean Vilar. Pour rappel, il est prévu de construire une nouvelle salle (3.000.000€) à proximité du théâtre actuel, englobée dans un nouveau commissariat de police. La première pourrait bénéficier de subsides de la Communauté ; le second, de subsides régionaux. L'UCL, qui pourrait mettre le terrain à disposition, souhaite que la construction de la salle et du commissariat se fasse en même temps, éventuellement avec un léger décalage, mais pas en deux phases successives. C'est

aussi le souhait de la Ville, qui envisage de faire appel à un promoteur pour réaliser l'ensemble de l'opération.

L'échevin des Bâtiments présente le marché de service pour un tiers-investisseur pour la fourniture, le placement et l'exploitation de 450 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur six bâtiments de la Ville (les écoles de Jassans, Blocry et des Coquerées, la salle Jules Ginion, la crèche de la Sapinière et la résidence du Moulin). « *Le tiers-investisseur prenant en charge la fourniture, le placement et l'exploitation des installations, la Ville ne doit pas prévoir de budget* », explique Jacques Benthuyts. « *Au bout de 5 ans, les installations sont mises à disposition de la Ville, qui bénéficie alors de la réduction de la facture énergétique dans les bâtiments équipés. Au terme de 15 ans, la propriété des équipements est transférée à la Ville, qui peut l'accepter ou la refuser si les panneaux ne sont plus performants. Pendant la période de 5 à 15 ans, l'intérêt financier demeure pour le tiers-investisseur, puisqu'il bénéficie des certificats verts gratuitement.* »

L'échevine en charge de la Toponymie, Cécile Lecharlier, soumet des propositions de dénominations de plusieurs nouvelles voiries : traverse des Abbayes pour le chemin de liaison surplombant le boulevard du Nord, rues du Traité de Rome et de l'Union européenne pour deux voiries du centre de Louvain-la-Neuve, allée des Fougères au quartier de l'Etoile... et les plus amusantes : « pissinte des Pécawes » et « sentier del Crwè », pour deux sentiers de promenade dans le quartier de La Croix. Adoptées à l'unanimité.

Fonds des communes

A la demande de l'échevin des Finances David da Câmara Gomes, le Conseil décide, à l'unanimité, d'adresser une motion au Gouvernement wallon au sujet de la dotation du Fonds des communes. « *Dans la récente réforme des critères du Fonds des communes, le Gouvernement wallon a retenu le principe de l'externalité, qui consiste à favoriser les communes qui disposent d'infrastructures à caractère public s'adressant à une population qui dépasse les frontières communales* », explique l'échevin. « *Notre commune compte la plus importante université de la Communauté française, une dizaine de hautes écoles, le plus important centre sportif du pays, trois institutions hospitalières, la première gare de Wallonie... et pourtant, en raison du mode de calcul retenu, la future dotation ne tiendra pas compte de ces externalités exceptionnelles ! En effet, le Fonds des communes ne retient que la population domiciliée, soit 30.500 habitants... alors que la population effective*

s'élève en réalité à 40.000 personnes, dix mois par an. »

L'échevin propose par ailleurs d'accorder un subside de 250€ à l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve pour son rallye « Louvain-le-Monde », destiné à renforcer les liens entre les étudiants étrangers et les familles néolouvanistes.

Salles communautaires

L'échevin des Fêtes Benoît Jacob présente le projet de convention qui lie la Ville à la société de logements Notre Maison, dans le cadre de la prise en location, par la première, de trois locaux de la seconde. « *Nous avons déjà une convention avec la société de logements IPB pour un local communautaire au Buston. Les trois nouvelles salles, à Louvain-la-Neuve, seront mises à la disposition des habitants et des associations, pour des activités à caractère familial. Elles viennent d'être remises en état par les jeunes employés de l'Été solidaire* », résume l'échevin.

La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe demande aux conseillers d'approuver la composition du Comité de subventionnement social et les nouveaux critères de répartition des subsides sociaux.

Bowling et maisons unifamiliales

En fin de séance, l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier fait le point sur le bowling de Louvain-la-Neuve, à la demande du conseiller Jacky Reginster. L'exploitant a effectué des travaux pour réduire les nuisances sonores. Des mesures de bruit ont été effectuées le 31 août, par deux bureaux d'études (l'un mandaté par la Ville, l'autre par l'exploitant). Le bowling est maintenant titulaire d'un permis d'environnement de classe 2. Celui-ci intègre l'exigence de la Ville qui autorise le propriétaire à rouvrir à condition que les normes de bruit soient respectées.

A la demande de Jacky Reginster également, l'échevin de l'Urbanisme Cédric du Monceau explique comment le propriétaire d'une habitation de la rue Victor Horta, mis en cause pour avoir transformé son habitation unifamiliale en maison communautaire, a accepté le départ de ses étudiants locataires, remboursé les garanties aux parents... et s'est engagé à se domicilier dans la maison, avec femme et enfants. « *Si la Ville et l'UCL sont soucieuses d'assurer un développement immobilier équilibré entre maisons unifamiliales et maisons communautaires, elles ne veulent absolument pas que les étudiants ne se sentent plus les bienvenus à Louvain-la-Neuve* », déclare Cédric du Monceau.



Chardons, Poste et PMC

La conseillère Nelly Roobrouck déplore la présence massive de chardons au rond-point de l'Hocaille, à proximité de l'école de La Croix et sur la berme centrale de la RN238. Le bourgmestre explicite la procédure suivie en ce domaine par la police et l'éco-conseillère de la Ville... et promet de leur transmettre l'information.

Sur proposition du conseiller Jean-Marie Paquay, les conseillers votent une motion qui fait état de leur indignation suite à la fermeture envisagée du bureau de Poste à Louvain-la-Neuve. Ils demandent à La Poste de maintenir le bureau de la cité universitaire et, en raison de la saturation actuelle, de renforcer les services qui y sont offerts.

Les conseillers Luc Mayné et Nancy Schroeders suggèrent que les personnes en difficulté sociale puissent bénéficier de sacs PMC gratuits, au même titre que les étudiants. L'échevine de l'Environnement et la présidente du CPAS avouent ne pas être à l'aise face à cette demande, qui reviendrait à considérer que les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ne trient pas leurs déchets. « A 12,5 cents l'unité, nous devrions

leur accorder un subside de 2,50€ par an, n'est-ce pas ridicule ? » interroge Cécile Lecharlier, qui rappelle que si cet avantage est accordé aux étudiants, c'est parce qu'il s'agit d'une population qui se renouvelle chaque année et pour qui l'habitude du tri n'est peut-être pas encore prise. Jeanne-Marie Oeffe en parlera aux assistantes sociales du CPAS mais estime qu'il vaudrait sans doute mieux consacrer 1000€ à une campagne de sensibilisation au tri des déchets. ■

Calendrier

Les séances du Conseil communal se déroulent dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville d'Ottignies (35, av. des Combattants), à 20h15. Elles sont accessibles à tous, gratuitement. Les prochaines séances auront lieu les mardis 21 octobre, 4 novembre et 16 décembre 2008.

Vous pouvez obtenir l'ordre du jour des conseils par courrier, moyennant une participation aux frais de 8 €/an. L'ordre du jour est consultable sur le site Internet de la Ville www.dln.be, quelques jours avant la date de la séance publique. Il peut aussi vous être envoyé par courrier électronique, gratuitement.

Bus du Tec :

changements d'horaires



Les horaires des Rapido Bus 1, Rapido Bus 4, Rapido Bus 6 et lignes 20, 22, 30 et 31 desservant Ottignies-Louvain-la-Neuve ont changé, depuis le 1^{er} septembre. Voici les modifications principales :

Rapido Bus 1 « Jodoigne - Ottignies »

Pendant les congés de Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques, des parcours supplémentaires sont ajoutés, afin de permettre aux étudiants d'aller et de revenir des cours de Louvain-la-Neuve.

Rapido Bus 4 « Nivelles - Louvain-la-Neuve »

Trois nouveaux allers-retours sont instaurés sur la ligne pendant les heures creuses. De plus, un nouvel arrêt est mis en place à Beurieux.

Rapido Bus 6

« Hamme-Mille - Grez - Louvain-la-Neuve »
Le Rapido Bus 6 prend désormais son départ à Mille (à l'exception du premier parcours de la journée) et dessert Dion-le-Val.

Ligne 20

« Ottignies - Louvain-la-Neuve - Wavre »
Afin de donner correspondances aux bus desservant le quartier des Bruyères à Louvain-la-Neuve, les départs des bus de la ligne 20 de la gare de Wavre sont avancés à l'heure '06, et ne partent plus à l'heure '09. Afin d'éviter toute confusion, les parcours des Bruyères sont désormais repris sous le numéro 31. De plus, l'itinéraire des trajets des bus circulant dans le quartier des Bruyères est inversé afin de desservir le magasin Aldi.

Ligne 22

« Ottignies - Wavre, Zoning Nord »
Tous les arrêts, entre Ottignies et Wavre, situés sur l'itinéraire du bus sont assurés par les bus de la ligne 22.

Ligne 31

« Chastre - Tourinnes - Court-Saint-Etienne »
La ligne 31 est reprise sous le numéro 30.

Renseignements : www.infotec.be

Et vous, vous faites quoi ?

Qui sont les conseillers communaux/ conseillers CPAS ? Que font-ils et en quelles matières peuvent-ils vous aider ? Cette rubrique doit vous permettre de les connaître mieux.

Jean-Marie Paquay (PS)



Seul conseiller PS, en fonction depuis décembre 2006, Jean-Marie Paquay avoue se sentir parfois un peu isolé, notamment lorsqu'il s'agit de représenter son parti lors des réunions de majorité. Il doit aussi participer à toutes les commissions techniques. Il est cependant loin de faire cavalier seul : pour avoir observé le pluralisme politique pendant 35 ans au Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC), il connaît la portée de l'ouverture d'esprit.

Passionné par tous les volets de la politique du logement, il participe à la concertation communale qui élabore les plans triennaux en cette matière. Il est aussi administrateur au sein de la société de logements Notre Maison.

« Comme secrétaire fédéral du MOC, j'en ai été le vice-président, chargé de suivre tous les projets du Brabant wallon. Aujourd'hui, je m'intéresse davantage au parc de Louvain-la-Neuve : un programme de 130 appartements à Lauzelle, bientôt terminé, un projet de 62 logements à L'Hocaille, dans le plan triennal en cours... et dans le prochain plan, un développement aux Bruyères. »

Jean-Marie Paquay est très impliqué dans le secteur des handicapés. Dans les années 90, il s'est battu pour l'instauration d'une « AVJ » (Aide à la Vie Journalière) dans les appartements de Notre Maison à Lauzelle : 12 handicapés lourds y bénéficient désormais de logements

adaptés et d'un accompagnement individuel. Il est également président du Conseil d'Administration de l'ASBL « Entraide par le travail », qui chapeaute les ateliers protégés de Jodoigne et de Braine-l'Alleud.

Il s'intéresse à la problématique de l'immigration depuis la fin des années 60. A l'époque, il s'agissait des travailleurs étrangers, essentiellement marocains, qui étaient engagés en masse dans les entreprises de notre région. Avant de devenir conseiller communal, il a présidé le CIRE (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers) pendant 4 ans. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un ressortissant étranger vienne le trouver pour mettre son dossier en ordre.

« Hier, je me suis engagé à accompagner un Burkinabais, un Rwandais et un Malien dans leur recherche d'un programme de formation compatible avec leur Revenu d'Intégration Sociale (RIS). Chaque cas est spécifique et complexe, mais le fait de bien connaître le réseau me permet d'être efficace. » Et le conseiller de dénoncer l'absence de décision gouvernementale à ce sujet : *« Les responsables politiques doivent absolument clarifier les critères de régularisation. Je ne crois pas que les actes extrêmes, comme la grève de la faim ou l'occupation des grues, soient la meilleure stratégie pour avancer... mais ils sont l'expression d'un désespoir que je comprends. »*

Dans ce domaine, Jean-Marie Paquay est membre de notre Conseil consultatif de l'Intégration, très attentif à combattre les discriminations (à l'emploi, entre autres) sur le territoire communal. Il est également membre de l'ONG « Solidarité mondiale » liée au MOC, fonction qui l'a amené à plus de dix reprises en Haïti, où l'ONG s'occupe de la formation des cadres, de la santé et de l'éducation, avec les syndicats locaux.

Il est, enfin, président du Comité subrégional de l'emploi et de la formation, au sein du Forem. ■

Jean-Marie Paquay
Rue des Tisserands, 9
1348 Louvain-la-Neuve
010 / 45 16 60.



Bénédicte Kaisin (MRIC)



Bénédicte Kaisin siège au Conseil communal depuis décembre 2006. Désignée échevine de l'Urbanisme dans le « Collège fantôme » instauré par la minorité et devenue membre de la nouvelle CCAT en mai dernier, elle s'est découverte une passion pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Clerc de notaire à Bruxelles, elle connaissait déjà certains des règlements liés à ces matières, pour rédiger régulièrement des actes de vente, de copropriété, servitude... mais ses nouvelles fonctions lui ont permis d'en découvrir toute la complexité.

« A la CCAT, nous planchons actuellement sur le PCA de Ferrières. Le rapport d'incidence ne comporte pas moins de 60 pages, relatives au relief du sol, à l'écoulement des eaux, aux caractéristiques de la faune et de la flore... Ce n'est pas tout de délivrer un permis : il faut en étudier l'impact sur l'environnement, y adjoindre éventuellement des conditions... »

Dans ce cadre, la conseillère s'est particulièrement intéressée au dossier du bowling de Louvain-la-Neuve et au projet d'achat d'un terrain à proximité de l'école de Limauges, pour y réaliser un parking.

Bénédicte Kaisin assure la présidence de la Commission des affaires générales de la Ville, qui passe en revue tous les dossiers techniques (excepté ceux liés aux travaux, pour lesquels il existe une commission spécifique) avant chaque Conseil communal.

« Nous avons évalué le nouveau règlement général de police, 20 mois après sa mise en œuvre. Nous avons aussi revu le règlement d'ordre intérieur du Conseil... et longuement débattu du Plan général d'urgence et d'intervention. »

Elle est également membre du Conseil consultatif de l'Environnement et de la Commission communale de l'Accueil.

Discrète, elle avoue ne pas aimer les joutes qui opposent majorité et opposition, au Conseil.

« Je préfère trouver des solutions plutôt que d'entrer en conflit, sans doute parce que j'ai suivi une formation en médiation familiale. Je crois qu'il y a moyen de tout se dire... tout est dans la façon de le dire ».

Critique quand cela se justifie, elle reconnaît aussi les bonnes initiatives de la majorité. Ainsi, la visite guidée des bâtiments communaux organisée par l'échevin des Bâtiments Jacques Benthuyts, en septembre, à la demande de la minorité.

« Malheureusement, nous ne sommes qu'une dizaine de conseillers à y avoir participé. Se rendre compte, sur place, du mauvais état des châssis de l'école de Jassans, entre autres, devrait nous permettre, à l'avenir, d'être plus efficaces dans le choix des travaux à effectuer en priorité. »

Bénédicte Kaisin participe volontiers aux jubilés « parce que c'est tellement agréable de voir que de nombreux couples vivent longtemps et heureux dans notre commune. Il y a tellement d'émotion et de fierté dans leurs regards que cela me touche énormément. » ■

Bénédicte Kaisin
Avenue Maréchal Montgomery, 5
1340 Ottignies
010 / 45 60 29

Maison de l'Emploi : *nouvel horaire*

La Maison de l'Emploi (rue du Moulin, à Ottignies) a modifié ses heures d'ouverture, pour permettre à ses responsables de mieux accueillir les visiteurs. Excepté le lundi, les après-midi sont désormais réservés aux rendez-vous.

- Le lundi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
- Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30
- En dehors de ces heures : sur rendez-vous uniquement.

Renseignements : 010 / 42 10 20.

Après l'avenue Reine Astrid, *le boulevard Martin*

Il faut souffrir pour être belle, c'est bien connu. Après trois mois de travaux, l'avenue Reine Astrid affiche un nouveau look. Transformée en un long plateau, depuis la place du Centre jusqu'à la rue du Monument, elle se termine à cet endroit par un petit giratoire qui partage idéalement le flux de circulation. Recouvert de pavés de béton bruns clairs et bruns foncés, ce plateau comporte cinq traversées piétonnes aménagées pour les personnes à mobilité réduite, en pavés blancs, ainsi que trois « trottoirs traversants » légèrement surélevés par rapport à la voirie, à hauteur de la place du Centre, de la place des Déportés et du boulevard Martin, pour sécuriser la traversée des piétons. Les trottoirs ont été élargis et sont recouverts de pierre bleue - certaines bouchardées, d'autres non - en quinconce. Bref, la nouvelle avenue a tout pour séduire !

« Les riverains sont récompensés de leur patience », s'exclame le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Le maximum a été fait pour limiter les nuisances - notamment, la programmation de ce chantier pendant les deux mois d'été - mais on n'est jamais à l'abri de quelques surprises. Sedilec a dû remplacer un câble haute tension et effectuer des raccordements de gaz non prévus (les anciens n'étaient pas suffisamment enterrés), en juillet. L'entrepreneur s'est aussi retrouvé sans main d'œuvre entre le 22 juillet et le 3 août, manquement pour lequel nous lui avons adressé un PV de carence. En septembre, c'est Belgacom qui a pris du retard dans ses raccordements, nous empêchant d'ouvrir le pont dans les deux sens de la circulation pour la rentrée scolaire. Nous avons heureusement pu l'ouvrir dans un sens, dès le 1^{er} septembre, à la grande satisfaction des parents habitués à se rendre dans le centre d'Ottignies pour y déposer leurs enfants inscrits au Collège

du Christ-Roi. »

La 2^e phase du chantier - le réaménagement du boulevard Martin - débute dans le courant de ce mois d'octobre. Il est prévu que cette voirie reste en sens unique, avec un SUL (Sens Unique Limité) pour les cyclistes, en pavés ocres.

Les aménagements seront semblables à ceux de l'avenue Reine Astrid : voirie recouverte d'un mélange de pavés de béton bruns clairs et bruns foncés, trottoirs élargis en dalles de pierre bleue, trottoirs traversants (à hauteur de la place du Centre et de la rue du Moulin), emplacements de parking en pavés de béton anthracites (en échancrure, dans les trottoirs, du côté droit en direction du Douaire), plantation de quelques arbres.

Dés qu'elle sera connue, la suite du planning des travaux sera détaillée sur le site Internet de la Ville www.olln.be ■

Avenue Provinciale : *chantier à l'arrêt*

Vous l'avez peut-être constaté : le chantier de l'avenue Provinciale est temporairement à l'arrêt. Le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) et l'entrepreneur examinent des solutions alternatives pour la réalisation du mur de soutènement du talus situé entre l'avenue des Coquerées et la rue du Culot. La suite du chantier sera présentée dans un prochain Bulletin.



L'avenue Reine Astrid en chantier, début octobre



2^e Salon de l'Extrascolaire

Le 2^e Salon de l'Extrascolaire a permis aux parents et à leurs enfants de se renseigner sur les nombreuses activités organisées à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Une septantaine de personnes ont visité le 2^e Salon de l'Extrascolaire organisé par la Ville, le 29 août à la Ferme du Douaire.

« *Ma fille Olivia souhaite faire de la danse. Nous sommes donc venues ensemble pour rencontrer les responsables des écoles de danse de la commune* », explique Brigitte François, d'Ottignies.

Au stand de Martine Dalle-Debecq, elles ont appris qu'il était possible de commencer les cours à partir de 3 ans. Elles ont consulté des albums photos, découvert les collants, chaussons et autres tutus de princesses.

« *J'ai décidé de participer à ce salon pour expliquer aux enfants et à leurs parents en quoi consiste la danse classique, puisqu'on n'en voit plus jamais à la télévision* », explique Martine Dalle-Debecq. « *Je leur ai détaillé les différents aspects du travail qui précède le spectacle : le maintien, les mouvements, la famille des sauts... Plusieurs petites filles viendront à l'école la semaine prochaine, pour une séance d'essai.* »

Equitation, gymnastique...

Christine Demaet, d'Ottignies également, est venue prendre des renseignements sur les cours d'équitation, pour ses enfants Martin et Louise. Elle s'est aussi documentée sur les cours de gymnastique rythmique.

Les animateurs du Centre de Loisirs Actifs,

Ludovic Voet et Aline Ndayishimiye, ont projeté des photos de la plaine d'été sur écran, pour faire la publicité des mini centres organisés pendant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps.

Le musée de Louvain-la-Neuve était présent aussi, de même que le centre de langues CLL, l'académie de musique, Promo-sport et Sport-culture (Anne-Marie Anthonissen et Pierre Grandjean avaient déjà participé au Salon, l'an dernier, pour promouvoir les cours de natation dispensés dans la piscine du Collège du Christ-Roi), la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé, les écoles de devoirs, les ateliers de création de chapeaux de Mousty, le Centre d'Expression et de Créativité (CEC)... 17 exposants au total.

« *Nous pourrions inviter les mouvements de jeunesse et les clubs sportifs, mais les premiers n'ont pas besoin de publicité et les seconds ont leurs propres réseaux d'information* », constate le responsable du service Enseignement/Extrascolaire de la Ville Marcel Buelens. « *Il y a énormément d'activités organisées sur le territoire de la ville, la Ferme du Douaire n'est malheureusement pas assez grande pour les présenter toutes.* »

Le Salon de l'Extrascolaire devrait connaître une 3^e édition l'année prochaine, toujours à la veille de la rentrée scolaire. Un dépliant sera remis aux élèves de toutes les écoles, tous réseaux confondus, au mois de juin. ■

Renseignements : service Extrascolaire : 010 / 43 78 29.

Au stand de Martine Dalle-Debecq, Brigitte François et sa fille Olivia découvrent les collants, chaussons, tutus.



La crèche est ouverte !

La crèche parentale communale de Limelette « Les Tournesols », située en haut de l'avenue de Jassans, a ouvert ses portes le 8 septembre et accueille 14 enfants « équivalent temps plein ».

Sa coordinatrice, Nathalie Moeris, est entourée de trois puéricultrices (Coralie Legein, Florence Pochet et Caroline Brichant).

Les locaux - un espace de jeux et un dortoir pour les grands, une section pour les petits, une cuisine, un coin « salle à manger », un bureau et des sanitaires pour le personnel - sont vastes, très lumineux et déjà remplis de jouets !

Les travaux d'aménagement ont été réalisés par la S.A. Construct Time de Nivelles - sur base des plans de l'architecte Etienne van der Dussen, de l'Atelier du Champ Sainte-Anne d'Ottignies - pour un montant proche de 370.000€ TVAC, entièrement pris en charge par la Ville.

La particularité de cette crèche « parentale » : outre la présence de professionnels parmi



le personnel d'encadrement (puéricultrices, infirmières...), les parents ont à prêter une demi-journée d'accompagnement par semaine. Une manière de créer du lien avec les bambins, mais aussi entre eux. Les parents peuvent par ailleurs s'impliquer dans les organes de décision.

La coordinatrice et les puéricultrices de la nouvelle crèche parentale de Limelette

La crèche « Les Tournesols » est la 2^e crèche parentale ouverte en Communauté française. La première crèche parentale a vu le jour en 2004, à Louvain-la-Neuve. ■

Renseignements : 010 / 40 26 70.

Euthanasie : *déclarations*

Depuis le 1^{er} septembre 2008, toute personne majeure ou mineure émancipée, qui possède un numéro d'identification au Registre national, peut faire enregistrer une déclaration anticipée en matière d'euthanasie, auprès du service Population (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies).

Valide cinq ans

La déclaration anticipée en matière d'euthanasie peut être faite à tout moment et être révisée ou retirée à tout moment également. Elle ne reste toutefois valide que pour une période de cinq ans.

Deux rubriques

La déclaration se compose de deux rubriques. Dans la première, l'intéressé doit consigner, avec précision et sans ambiguïté, sa volonté que, dans l'hypothèse où il ne pourrait plus l'exprimer, un médecin pratique une euthanasie, sous les conditions fixées dans la loi de 2002.

La déclaration anticipée doit obligatoirement être établie en présence de deux témoins majeurs, dont un au moins n'a aucun intérêt matériel au décès du patient.

La 2^e rubrique, facultative, comporte, les coordonnées d'une ou plusieurs personnes de confiance majeures. Au cours de la procédure, la personne de confiance sera convoquée par le médecin traitant afin d'examiner la demande d'euthanasie.

Incapacité physique

Si la personne qui souhaite rédiger une déclaration anticipée d'euthanasie est définitivement dans l'incapacité physique de la rédiger et de la signer (par exemple, si elle est paralysée des deux bras), sa déclaration peut être actée par écrit par une personne majeure n'ayant aucun intérêt au décès de la personne en question, et ce en présence de deux témoins majeurs dont un au moins n'aura pas d'intérêt matériel au décès du déclarant.

L'enregistrement d'une déclaration anticipée en matière d'euthanasie est gratuit.

Le service est ouvert :

Lundi de 12h30 à 19h

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le samedi de 9h à 12h ■

Renseignements : 010 / 42 08 38.

Au travail, dans les quartiers

En juillet et en août, 17 jeunes ont travaillé dans les quartiers (Lauzelle, Biéreau, Bauloy et Chapelle aux Sabots), dans le cadre de l'opération Eté solidaire.

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a engagé 17 jeunes de 15 à 21 ans, cet été, dans le cadre de l'opération Eté solidaire financée à quelque 75% par la Région wallonne. Ils étaient chargés de réaliser divers travaux dans les quartiers où ils résident, durant deux semaines chacun.

Au mois de juillet, quatre jeunes, encadrés par un animateur du Collectif des Jeunes de Louvain-la-Neuve, ont repeint les locaux communautaires de Lauzelle (avenue de Cîteaux) et du Biéreau (cour de la Ciboulette).

Trois autres équipes se sont activées, du 18 au 29 août :

Cinq jeunes ont réhabilité les sentiers, la piste de pétanque et aménagé un mini espace « foot » au Bauloy. Ils ont travaillé sous la houlette de la Régie des Quartiers d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

« Je ne suis pas très bon à la pelle, mais je porte volontiers les brouettes », constate Mathieu De Bie. « L'ambiance est cool, on s'amuse bien... et avec l'argent gagné, je vais pouvoir m'acheter une moto ! »

Quatre autres jeunes ont entamé la réalisation d'une fontaine à proximité du

terrain de football, au Bauloy également... un projet né de la collaboration entre l'ASBL Quartier du Bauloy, Quartier de vie, le bureau d'architecture l'Escaut et la Cellule de développement communautaire de la Ville.

« On a d'abord creusé le terrain, avant de couler du béton pour faire des petits murets », explique Thomas Devigne. « Je n'avais jamais fait ce type de travaux auparavant, ça me plaît. Je placerai mon salaire sur un compte, pour un projet futur. »

Enfin, quatre jeunes ont repeint la maison de quartier de la Chapelle aux Sabots, encadrés des membres de la Cellule de développement communautaire. Les habitants de la Chapelle aux Sabots ont inauguré la maison de quartier rénovée le 31 août, avant une séance de cinéma de quartier.

A la résidence du Moulin

Dans le cadre d'Eté solidaire également, le CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a, lui, engagé 7 jeunes de 16 à 18 ans, du 1^{er} au 15 juillet. Encadrés par des animateurs de l'AMO La Chaloupe d'Ottignies, ils ont effectué divers travaux à la résidence du Moulin : peintures et pochoirs dans le hall d'entrée, nettoyage des parterres à l'extérieur... Ils ont aussi participé à plusieurs activités intergénérationnelles, avec les habitants de la résidence. ■

Les jeunes qui ont réhabilité les sentiers, la piste de pétanque et aménagé un mini espace « foot » au Bauloy posent en compagnie de l'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob, venu les encourager le 21 août.



Résidence-services pour étudiants, à l'Hocaille

La Résidence Ladeuze a accueilli 200 étudiants, le 15 septembre (ils seront 100 de plus en janvier) à l'Hocaille. Les performances énergétiques et environnementales du bâtiment ont impressionné les personnalités invitées pour l'inauguration, le 9 septembre.

La Résidence Ladeuze, « résidence-services » de prestige de 8.000m² qui a accueilli 200 étudiants, le 15 septembre (ils seront 100 de plus en janvier) dans le quartier de l'Hocaille (Louvain-la-Neuve), développée par l'agence immobilière Eckelmans, était inaugurée le 9 septembre.

« Il y a quatre ans, nous avons réalisé une étude de marché, conjointement avec l'UCL, pour déterminer les souhaits des étudiants en matière de logement », rappelle le directeur de l'immobilière Guido Eckelmans. « Les jeunes d'aujourd'hui veulent disposer de leur propre cocon sans pourtant vivre seuls. Nous avons donc développé un nouveau concept de « résidence-services », qui offre une grande diversité de biens (studios individuels et doubles, avec ou sans mezzanine, petits communautaires ou appartements duplex pour 2, 5 ou 6 amis... au total, 153 logements de 13 types) et des espaces communs qui occupent une place centrale : parc avec pièce d'eau et bancs, salle de billard, salle de 100 m² pour étudier à plusieurs, salon avec feu ouvert, coin internet, salle de projection, barbecue, buanderie, coin vélo... et même un sauna ! »

Pour bénéficier de tout ce luxe, et de la disponibilité du concierge qui ouvrira la porte aux étudiants locataires qui auront oublié leur badge-clé, les parents auront à déboursier chaque mois, à titre d'exemple, 435€ (charges comprises) pour un studio individuel et 345€ pour une chambre dans un communautaire.

La première phase des logements (2/3, soit 200 lits) était entièrement louée pour la rentrée académique de septembre. Dès janvier 2009, la seconde phase (le dernier tiers, déjà loué à 25% en septembre) verra le jour et les espaces communs seront alors pleinement opérationnels. Budget : 20 millions d'euros.

Développement durable

Une attention particulière a été accordée aux performances énergétiques et environnementales du bâtiment, avec la présence de panneaux solaires, la ventilation avec récupération de chaleur, les chaudières à condensation, la récupération d'eau de pluie, les matériaux labellisés, les luminaires basse consommation, le haut niveau d'isolation thermique, les douches et chasses wc économiques, le tri sélectif pensé dès la conception...

« Vous avez signé la charte pour le développement durable initiée par la Ville en 2002 et aujourd'hui, vous nous présentez un bâtiment qui va au-delà du prescrit légal en matière d'économies d'énergie », s'est réjoui le bourgmestre Jean-Luc Roland, avant de procéder à la traditionnelle coupe de ruban et au dévoilement de la plaque inaugurale, avec le recteur de l'UCL Bernard Coulie.

Le directeur de l'immobilière Guido Eckelmans a remercié l'architecte Stassart du bureau Crearch de Louvain-la-Neuve et félicité l'entreprise BPC pour la rapidité avec laquelle le chantier a été mené : les travaux de construction n'ont duré qu'un an. A l'horizon 2010, de nouveaux projets viendront terminer le développement du lotissement par 5.000m² de logements résidentiels, 3.000m² de bureaux et une polyclinique de 1.000m². ■



Sous le regard de Guido Eckelmans, le bourgmestre Jean-Luc Roland et le recteur Bernard Coulie dévoilent la plaque inaugurale de la Residence Ladeuze



3^e jogging interentreprises

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a participé au 3^e « Jogging interentreprises LLN Science Park », le 12 septembre, au profit de la recherche médicale contre les leucodystrophies.

Quelque 84 équipes de coureurs et 111 marcheurs représentant 43 entreprises du parc scientifique de Louvain-la-Neuve ont participé, le 12 septembre, au 3^e « Jogging interentreprises LLN Science Park » organisé par l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA).

Les 254 joggeurs ont parcouru 5 km à travers le bois de Lauzelle (les marcheurs, 3 km) au profit de la recherche médicale contre les leucodystrophies et le soutien aux malades et à leurs familles. Parmi celles-ci, une équipe de coureurs représentant la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, composée des informaticiens Pierre Richard et Christophe Vantroyen ainsi que du cartographe Benoît Van Calbergh.

Yannick, un petit garçon de 10 ans originaire d'Eghezée, atteint de leucodystrophie, a donné le départ de la course peu après midi sur la place des Sports de Louvain-la-Neuve, accompagné de Louise Deldicque (championne de Belgique de semi-marathon, vice-championne de Belgique de 10000m et 3^e aux derniers 20 km de Bruxelles) et des frères Jonathan et Kevin Borlée (qui ont décroché une 5^e place en finale du relais 4 x 400 mètres aux jeux olympiques de Pékin).

C'est une équipe de la société Albemarle qui est arrivée en tête. L'équipe de la Ville est arrivée 9^e. Félicitations !

11.000 € pour la recherche

Chaque semaine en Europe, 20 à 40 enfants naissent atteints de leucodystrophies. Les leucodystrophies sont des maladies génétiques qui détruisent la gaine des nerfs (la myéline) du système nerveux central (cerveau et moelle épinière). Lorsque cette gaine est abîmée, le courant ne passe plus et les messages nerveux sont interrompus. Perte des mouvements et de l'équilibre, perte de la vision et de l'ouïe, perte de la parole et de la mémoire : les leucodystrophies paralysent toutes les fonctions vitales. Les 11.000€ récoltés grâce au jogging interentreprises de Louvain-la-Neuve permettront de soutenir les familles et de financer la recherche sur les maladies de la myéline au CHU du Sart Tilman à Liège. ■

L'équipe de la Ville, au départ du 3^e Jogging interentreprises LLN Science Park



Nouveaux commerces au Cœur de Ville

Le Cœur de Ville d'Ottignies accueille huit nouveaux commerces :

- un magasin de meubles « Ambiance Interior »
- un show-room rotin « Rotin Lajnef Belgique » (sous la fontaine)
- un club de fitness « Fit for Fun »
- un magasin d'articles fumeurs, cadeaux et spiritueux « La Cav' à Vannes »
- la haute école d'esthétique Julie Ramon (Cour du Lavoir)
- un magasin de vins et spiritueux « Spiriland » (Cour du Lavoir)
- un magasin de vêtements « Grandestailles.net »
- les Funérailles Debroux (av. des Combattants, 26), à partir du 1^{er} novembre.

« Plusieurs surfaces commerciales du Cœur de Ville étaient invendues depuis des années. Cette situation projetait une image négative et hypothéquait le dynamisme du centre d'Ottignies », rappelle l'échevin du Commerce Cédric du Monceau.

Le Collège communal a pris plusieurs initiatives, pour résoudre ce problème. →

Semaine de la démocratie locale

Convaincu que la participation des citoyens à la vie communale est un pilier fondamental de la démocratie, le Conseil de l'Europe encourage ses états membres à organiser une « semaine européenne de la démocratie locale », cet automne.

Dans ce cadre, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a choisi d'organiser plusieurs activités à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies) :

- Apéro citoyens, le 8 novembre, de 10h30 à 12h. L'occasion de rencontrer les personnages clefs de la vie locale. Avec le bourgmestre Jean-luc Roland. Entrée gratuite. Réservation indispensable au 010 / 42 05 80.
- Découverte ludique de l'Europe, jeux accessibles à tous, le 23 novembre, de 14h30 à 17h (le goûter vous sera offert !). Entrée gratuite. Réservation indispensable au 010 / 42 05 80.
- Trois visites (le Parlement Européen à Bruxelles, le Parlement Wallon à Namur et « Bruxelles Ville lumière et ses illuminations de Noël »), dont les dates seront communiquées ultérieurement.

A la Maison de la Citoyenneté

Inaugurée en 1997, la Maison de la Citoyenneté est accessible aux citoyens actifs de la Ville, pour y exercer des actions démocratiques, partager des informations, vivre des moments conviviaux susceptibles de développer leur sentiment d'appartenance.

C'est aussi un lieu mis à la disposition des associations qui peuvent y organiser leurs

activités dans une maison partagée, tout en collaborant au développement de la vie locale.

Plusieurs associations y tiennent des permanences : ALANON – ALATEEN (samedi, de 19h30 à 22h), ALANON LE RADEAU (mardi, de 13h30 à 15h30), ALZHEIMER CAFE (4^e lundi du mois, de 14 à 16h, sauf congés scolaires), AMNESTY INTERNATIONAL – GROUPE 54 (3^e mardi du mois, de 19h45 à 22h), ARPEGE – PRELUDE (réunions suivant besoins), ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT (jeudi, de 11 à 18h), BON AIR / ASSOCIATION PHILANTHROPIQUE (3^e vendredi du mois, de 20 à 23h30), CERCLE CONDORCET (un lundi par mois, de 19 à 22 h), LES ENFANTS DE TCHERNOBYL (réunions suivant besoins), EMOTIFS ANONYMES « LA BARQUE » (vendredi, de 20 à 22h), ESPACE SANTE (permanences suivant besoins), FUSEAU PAPOTEUR (mercredi, de 14 à 17h), GROUPE DE LA MEMOIRE (lundi, de 9 à 17h et jeudi, de 12 à 17h) INTITUT BELGE POUR LA SECURITE ROUTIERE (réunions suivant besoins), LIRE ET ECRIRE (tous les matins, de 9 à 12h, sauf mercredi), NATURE ET PROGRES (un samedi par mois), PLATE-FORME PREVENTION DU SIDA / AIDE INFO SIDA (réunions suivant besoins), PRAXIS (réunions suivant besoins), RADIO AMATEURS BRABANT SUD (1^{er} vendredi du mois, de 19 à 22h), SIMILES (un lundi par mois, de 17h30 à 19h30). ■

Renseignements : service Affaires Sociales/Citoyenneté : 2, Espace du Cœur de Ville, à 1340 Ottignies
010 / 42 05 80
maisoncitoyennete@olln.be

→ Une nouvelle taxe communale sur les locaux inoccupés a été votée, afin d'inciter à un meilleur ajustement du prix et ainsi raccourcir la période d'inoccupation des locaux.

« Une rencontre avec le propriétaire d'alors a eu lieu, pour l'informer de cette nouvelle réglementation et lui proposer d'initier un nouveau dynamisme. C'est dans ce contexte que la société immobilière cotée Patrimonia Sv s'est portée acquéreuse de l'ensemble des locaux inoccupés », explique Cédric du Monceau. « Nous sommes heureux de constater que la plupart des locaux sont occupés, aujourd'hui. »

Une zone bleue a été instaurée dans le centre d'Ottignies, pour y chasser les voitures ventouses. Les clients des commerces trouvent désormais toujours une place où stationner gratuitement pendant trois heures. Les travaux importants réalisés actuellement dans le centre ont aussi pour objectif de donner envie aux commerces et aux clients de venir à Ottignies. ■

Renseignements :
Marie Anciaux, service Commerce et Affaires économiques : 010 / 43 78 68.



VITRERIE

Glaverbel – St Roch – St Gobain
Réparations – Remplacements

- Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques – miroirs
- Vitrage anti-effractions
- Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Méryvaux 1a – 1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97

TEN CATE

Colombine
Lingerie - Corseterie - Balnéaire

3 + 1 GRATUIT

Jusqu'au 15-11-08
sur slips Certifit



Boulevard Martin, 32 - 1340 OTTIGNIES - LLN
Tél. : 010 41 49 30

Réfléchissez bien avant de prendre un crédit n'importe où !

Venez rencontrer un spécialiste en crédits de Citibank avant de vous décider. Totalement sans engagement, naturellement. Ce n'est pas pour rien que Citibank est le champion des crédits en Belgique. Des centaines de milliers de clients ont déjà trouvé une solution qui leur convenait. Pourquoi pas vous ?

Appelez maintenant Anne Feuillen : **010/41.63.29**
Vous n'avez rien à perdre. Au contraire !


Vous comptez
chaque mois

Vous comptez
sur Citibank.

Citibank Ottignies : Av. des Combattants 48A, 1340 Ottignies
Tél : 010/41.63.29 - Fax : 010/41.57.63
SPRLU Anne Feuillen : Agent délégué/Intermédiaire de crédit

CBFA 60925 A-18

citibank
ensemble et plus loin

Plus jamais fumeur

Heu-reux ! Yves Maréchal, un habitant de l'avenue du Tienne, est parvenu à arrêter de fumer, grâce au « Plan de 5 jours » de la Ligue Vie & Santé promu dans le Bulletin communal d'avril dernier. Et cette fois-ci, c'est sûr, c'est la bonne !

Fumeur depuis l'âge de 15 ans, l'Ottintois Yves Maréchal roulait et fumait entre 15 et 20 cigarettes par jour, jamais entièrement.

« J'ai commencé pour faire comme les copains et j'ai continué, pour rester intégré dans le groupe. C'était aussi une façon de me révolter contre mes parents, qui avaient été fumeurs avant d'eux-mêmes arrêter... et qui ne voulaient pas que je fume. »

Devenu papa d'une petite fille qui souffrait de problèmes respiratoires, il s'est mis à fumer dans la cave et à l'extérieur de la maison, avant de décider d'arrêter, à l'aide de patches.

« C'était inconfortable. J'étais motivé, mais pour une raison extérieure. J'ai tenu 10 ans... avant de replonger, lors d'une soirée entre amis. L'ambiance était bonne, il y avait de la musique, les autres fumaient. J'ai pensé qu'une cigarette n'allait pas me faire de tort... mais d'autres ont suivi la première. »

Depuis cinq ans, Yves Maréchal a arrêté deux fois quatre mois, en s'aidant du livre « Arrêter de fumer, c'est facile », d'Allen Carr. D'après lui, on pense que c'est tellement facile d'arrêter que ce ne sera pas difficile d'arrêter à nouveau, si on recommence : vicieux !

Plan de 5 jours

L'annonce « Plan de 5 jours » parue dans le Bulletin communal d'avril dernier, informant les lecteurs de l'organisation d'une session au mois de mai à la Maison de la Citoyenneté, a tenté l'Ottintois. Il connaissait le « Plan de 5 jours », qui avait permis à sa mère d'arrêter de fumer, il y a 30 ans.

« A l'époque, les séances attiraient énormément de monde. J'ai été surpris



Yves Maréchal a arrêté de fumer grâce au Plan de 5 jours.

que nous ne soyons que 15 à la suivre. Il y avait plus de femmes que d'hommes, la moyenne d'âge devait tourner entre 45 et 55 ans. Le plus âgé devait avoir une septantaine d'années. »

Pendant cinq soirées, accessibles gratuitement, il a entendu (et vu, à l'aide de vidéos montrant des poumons tout noirs !) les dangers du tabac, s'est fait expliquer les moyens pour pallier le manque... par des bénévoles de la Ligue Vie & Santé.

« A l'issue de la première soirée, on vous invite à ne pas fumer jusqu'au lendemain soir. Cela ne semble pas insurmontable, puisque ce n'est qu'un jour. A l'issue de la seconde soirée, l'invitation est réitérée. Et ainsi de suite, jusqu'à la 4^e soirée. J'ai fumé ma dernière cigarette juste avant de participer à la première séance. Depuis lors, je ne fume plus, et je ne recommencerai pas. Cette fois-ci, ma motivation est intérieure et donc très forte. Il paraît que cela se voit : mes amis m'ont dit que j'avais un visage plus lumineux ! Je me sens d'ailleurs beaucoup mieux, physiquement. J'envisage maintenant d'entreprendre une formation de « tabacologue », pour pouvoir soutenir d'autres fumeurs qui auraient envie d'arrêter. » ■

Envie d'arrêter, vous aussi ?

Les personnes intéressées par le « Plan de 5 jours » peuvent se faire connaître auprès du service Citoyenneté de la Ville (Agnès Dufrasne : 010 / 42 05 83). Une nouvelle session pourrait être organisée, s'il y a plusieurs amateurs.



SOCIAL

A la Maison de l'Enfance

La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS, 10, rue de la Sapinière, à Blocry) programme trois nouvelles activités :

- Préparation affective par le jeu pour les enfants (de la naissance à la marche) accompagnés.

Les 2^e et 4^e lundi du mois, de 9 à 11h. 6€/séance.

Renseignements : 0475 / 95 25 46.

- Groupe de parole « Vivre pleinement notre rôle de grands-parents », les lundis 10 novembre et 15 décembre, de 13h30 à 15h30. 5€/séance.

Renseignements : 0473 / 64 08 23.

En tant que grands-parents, nous sommes souvent sollicités par nos enfants pour les aider dans leurs tâches de parents devenues parfois bien compliquées. Ils sont tiraillés entre une vie professionnelle très exigeante, des navettes infernales et l'envie de donner à leurs chers petits le meilleur pour l'avenir.

Nous sommes confrontés à des questions qui nous préoccupent à propos de l'éducation, des nouveaux moyens de communication,

des familles qui se recomposent... Comment nous situer face aux enfants des nouveaux conjoints? Comment garder notre attachement aux anciens? Pouvons-nous intervenir dans l'éducation des petits?

Et puis, nous avons aussi nos occupations : comment dire nos limites sans blesser nos enfants?

- Animations pour encourager et favoriser la communication constructive entre les petits sourds et les personnes qui les côtoient, par l'ASBL Au Clair de la Lune.

- Cours de langage des signes (prochaines séances : les 25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre, de 9h30 à 10h30 pour les débutants, de 10h45 à 11h45 pour les autres, 3€/cours);

- Espaces-Rencontres : découverte de la langue des signes par des jeux, contes et comptines. Pour les enfants malentendants de 0 à 6 ans, leurs familles et toute personne intéressée. Prochaines séances : les 25 octobre, 22 novembre et 20 décembre, de 11h45 à 13h. 1€ par famille. ■

Renseignements :

0478 / 93 45 15 et 0473 / 79 38 79
ou www.auclairdelalune.be



MAISON DE
L'ENFANCE
DE LA FAMILLE
ET DE LA SANTÉ

Aider le Congo

La Cérousiennne Marie-Cyrilla Kontananga Akany récolte du matériel - matériel médical et tout ce qui concerne la santé, matériel informatique, vêtements propres et en bon état, nourriture non périssable - au profit de l'ASBL « Centre Lazaret Multi Services » qu'elle a fondée en 2007, pour aider la région du Sankuru (Congo), d'où elle est originaire.

Ce projet de soins et d'éducation à la santé, mené en collaboration avec une ONG portant le même nom, à Kinshasa, comporte plusieurs actions en Belgique et au Congo:

- à Ottignies : sensibilisation des ressortissants congolais pour qu'ils se préoccupent du bien-être de leurs frères, sensibilisation de la population belge aux problèmes épidémiologiques sociaux, hygiéniques en RDC, récolte de matériel, atelier de couture et de tresses africaines pour générer des revenus...
- A Kinshasa : distribution de vivres, médicaments, matériel..., ouverture d'un magasin de seconde main, transformation des produits agro-alimentaires en produits finis et conditionnés...

Les dons peuvent être déposés, sur rendez-vous (Rudy Vanmol : 0478 / 66 13 96 ou Nicaise Kayoka : 0474 / 22 71 41), au local que la Ville a mis à la disposition de l'ASBL, dans l'ancienne mégisserie de Mousty (ancien service des Travaux, rue de la Station).

Renseignements : clmsottignies@yahoo.fr ou, dès la fin décembre : 0487 / 63 48 31.

Espérance Revivre au Congo

Une autre ASBL, « Espérance Revivre au Congo », fondée en 1999 par un couple belgo-congolais de Céroux-Mousty en réponse à la situation d'urgence humanitaire qui régnait au Sud Kivu, organise un concert des « Witloof Bay », le 23 octobre, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants), pour financer une briqueterie dans le Sud Kivu.

Renseignements : 010 / 61 60 87

Petits-déjeuners solidaires

Anaïs Valade, Priscilla Bianco, Thomas Bielecki, Sébastien Cirilo et Pierre Maïs, comme une centaine d'autres étudiants, ont participé, le 24 septembre, au petit-déjeuner organisé par le Kot Oxfam, sous le chapiteau de la Ville installé sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve.

« Thé bio, petits sandwichs au miel et au choco : on s'est régalés », s'exclame Sébastien Cirilo. « J'ai adoré le jus de fruits, sans sucre ajouté. »

Cette initiative se déroulait dans le cadre du festival « Bien dans ton assiette... Bien sur la planète » (quatre journées consacrées à l'alimentation durable, saine et solidaire) organisé, du 23 au 27 septembre, par la Maison du Développement Durable de Louvain-la-Neuve, en collaboration avec le Kot Planète Terre.

Deux autres petits-déjeuners

Ceux qui ont manqué ce petit déjeuner sain et équitable pourront se rattraper le jeudi 23 octobre, à partir de 7h30, toujours sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve.

« Nous organisons un petit déjeuner Oxfam à l'occasion des 24 Heures vélo. L'an dernier, nous y avons accueilli 700 personnes. Les habitants sont les bienvenus », annonce Marc Magnery, président du Kot Oxfam.

Et si la fête estudiantine vous effraie un peu, notez que le petit-déjeuner Oxfam d'Ottignies aura lieu le dimanche 23 novembre, dès 8h, au Centre culturel (41, av des Combattants).
PAF : 4€/2,50€ (- 10 ans). ■

Renseignements : 010 / 41 81 97.



Ces étudiants en kine ont apprécié le petit-déjeuner Oxfam organisé le 24 septembre, à Louvain-la-Neuve.

Divorce, séparation

Après une séparation ou un divorce, beaucoup de personnes se sentent très seules, désespérées faces à de nombreuses difficultés.

Ne restez pas isolé(e) ! Rejoignez les groupes « Espérance », groupes d'entraide ouverts à tous, quels que soient l'âge ou les convictions. Vous y serez écoutés sans jugement et pourrez y partager vos difficultés et vos espoirs dans le respect et la discrétion (ni thérapie, ni club de rencontre).

Un nouveau groupe Espérance se crée à Ottignies. A cette occasion, une réunion d'information aura lieu le samedi 8 novembre, de 14 à 16h30, à la Maison de la Citoyenneté (rue des Deux Ponts, 15 à Ottignies). Inscription souhaitée. ■

Renseignements : 0478 / 50 30 14 ou 0476 / 31 04 11

Opération 11-11-11

La campagne 11-11-11 se déroulera du 6 au 16 novembre, sur le thème « Les hommes ne sont pas des outils ». Elle se terminera le 22 novembre, dès 19h, par un souper à la Maison Hypathia (19, rue des Deux Ponts, à Ottignies). Repas à 13 € (10 € pour les étudiants).

Réservation avant le 11 novembre :
010/ 41 81 30 ou 0479 / 78 20 73 ou pommebenthuy@yahoo.fr

ASSUREURS CONSEILS

PIERSON



c'est bon! S.A.

N°OCA : 12913

- ASSURANCES TOUTES BRANCHES
- AGENCE BANCAIRE FINTRIO



FORTIS GROUP



CONSULTEZ-NOUS !
010.41.42.43



Avenue de Jassans, 58 - 1342 Ottignies
Fax 010.41.60.34

CCM



productions
010/45 37 10

- | | |
|--------------|---------------|
| CONSEILS | ECOUTE |
| PUBLICITE | RIGUEUR |
| GRAPHISME | PRECISION |
| DOCUMENTS | PONCTUALITE |
| MISE EN PAGE | DISPONIBILITE |

Boucle des Métiers, 7 1348 Louvain-la-Neuve



DE DERRIÈRE, JE SUIS TOUT AUSSI CRAQUANTE.

Photo non-contractuelle. Consommation mixte: 4,2 l/100 km.
Émissions CO₂ 110g/km sur version 1.3 MultiJet 16v 75cv.
Information environnementale A.B. du 19.03.04 : www.nat.be



Financing services available

fiat500.be



you are, we car.

Consommation mixte (l/100km) : de 4,2 à 6,3 – Emissions CO₂ (g/km) : de 110 à 149

Hacherelle S.A.



AVENUE DES COMBATTANTS 140
1490 court-saint-etienne
Tel. 010/62.19.15 - 010/62.19.16



RENFORCE SA PRÉSENCE DANS LE BRABANT WALLON

POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR OUVERTURE
D'UN NOUVEAU SHOWROOM A NIVELLES
PROFITEZ DE NOS
CONDITIONS
SPECIALES
D'OUVERTURE

CHAUSSÉE DE NAMUR 91
1400 NIVELLES
Tel. 067/21.27.78



Deux promenades balisées au bois de Lauzelle

Les deux circuits de promenade qui traversent le bois de Lauzelle ont été balisés. Le parcours orange est accessible à tous ; l'itinéraire bleu, un peu moins praticable, comporte deux grosses montées.

Riche par sa grande diversité de paysages, le bois de Lauzelle (Louvain-la-Neuve) a été classé en 1994. Il s'étend sur 200 ha, dont 20 ha de réserve naturelle.

Deux circuits de promenade permettent d'en découvrir les multiples richesses : un parcours orange (2970m) est accessible à tous ; un circuit bleu (3750m) est un peu moins praticable. Ils viennent d'être balisés.

Circuit orange

Le circuit orange est assez facile, malgré deux passages plus raides que le sens de la promenade invite heureusement à prendre en descente. Il peut être entrepris en voiturette, par temps sec, avec un « accompagnant pousseur » en bonne forme. Le point de départ se situe au lieu dit « Barrière des Quévées ». Il est possible de se garer sur le parking du centre neurologique William Lennox tout proche (gratuit).

Le chemin emprunte l'allée des Quévées, la drève de Warlongbroux, le sentier du Cinq Cent Cinquantième jusqu'aux petits étangs, puis remonte par le sentier de l'Europe et rejoint la Barrière des Quévées.

Circuit bleu

Le circuit bleu comporte deux grosses montées (difficulté moyenne). Le point de départ se situe au lieu dit « Barrière du Notaire », près du parking Malin (gratuit) en bordure du boulevard de Lauzelle.

Le chemin emprunte le sentier du Cinq Cent Cinquantième jusqu'aux petits étangs, en passant par le sentier du Bois Becquet (la montée est assez raide sur une centaine de mètres). Il conduit au grand étang du Blanc-Ry (en passant par la Fontaine de l'arbre qui pleure), emprunte la taille des Faudes (qui offre une vue exceptionnelle sur le bois), puis la taille Djauquet, avant de rejoindre le parking Malin.

Guide des promenades

Les deux circuits de promenade sont repris dans un guide sur le bois de Lauzelle, en vente au prix de 1€ à l'Office du Tourisme (galerie des Halles, à Louvain-la-Neuve).

Ils viennent d'être enrichis de trente panneaux didactiques (reprenant notamment des textes sur les légendes et caractéristiques des arbres, rédigés par le garde forestier Jean-Claude Mangeot), réalisés avec le concours des élèves de la section Menuiserie du Collège technique Saint-Jean de Wavre.

Bonne balade !

Bleu ou orange, les circuits de promenade qui traversent le bois de Lauzelle ont été balisés. Ils viennent d'être enrichis de trente panneaux didactiques (ici : « Le frêne »).

Où êtes-vous ?



Création et mise à jour : Sylvie Manceau
Photographies : Michèle Jambon
Textes : Jean-Claude Mangeot

Le frêne

Fraxus excelsior

Il aime les fonds humides et riches où il peut atteindre 45 mètres.
Égénéral, arbre du monde pour les Germains, l'urniers se déploie à l'ombre de ses branches.

Il est l'arbre de l'immortalité.
Plus près de nous, son bois est utilisé pour tout usage mécanique car il est très souple.

Le fameux royaume de terre de Rogge Berg a été découvert dans du frêne. Et oui ! Il s'agit même d'un arbre du bois de Lauzelle (chez il y a quelques années dans son massif).

Ce boispe aussi des lances, des arcs, des traîneaux.
Avec ses feuilles, on tire un excellent breuvage (le frénage).

Les paysans lui coupent les branches pour nourrir le bétail, sa feuille étant très riche en ses minéraux.



L'arbre







Dératisation

La campagne annuelle de dératisation aura lieu du 17 au 25 novembre. Elle concerne les égouts, les ruisseaux et les rivières, mais aussi les terrains de particuliers où logent des rats.

Une équipe de spécialistes placera des appâts chez tous les habitants qui se seront inscrits auprès du service Environnement : 010 / 42 05 72 ou 010 / 42 05 66.

Par ailleurs, vous pouvez toujours obtenir gratuitement, au service Travaux, des produits pour poursuivre le traitement (avenue de Veszprem, 5, à Ottignies, entre 8 et 12h et entre 13 et 16h). ■



Un pré rempli de fleurs, à Blocry

Des soucis, des bleuets, des giroflées... depuis le 7 juillet, le pré fleuri situé en contrebas du rond-point de Blocry, à l'entrée du bois de Lauzelle, est un régal pour les yeux. Les jeunes mariés s'y font photographier, les amateurs de jolis bouquets rêvent de voir un jour pareille féerie dans leur jardin.

« Nous avons retourné le sol avant de semer le mélange de graines, sans mettre aucun herbicide, à la mi-avril », explique le garde forestier du bois de Lauzelle Jean-Claude Mangeot. « Les cosmos ne sont pas encore en fleurs... on s'attend à ce que le pré reste coloré jusqu'aux premières gelées, en octobre. »

La formule - mise en place avec le concours de la ferme expérimentale de l'UCL (Marbais) - est économique et écologique : le pré ne devra pas être tondu, il attire une multitude de papillons et autres insectes, aucune pulvérisation n'est nécessaire.

Des graines ont aussi été semées sur l'île de l'étang du Blanc-Ry, au fond du bois. La « fontaine de l'Îlot Joly » est entourée de fleurs de toutes les couleurs, pour le plus grand bonheur de l'androgyné en céramique qui s'y repose en contemplant les truites arc-en-ciel. ■

Magnifique, le pré fleuri situé en contrebas du rond-point de Blocry !





Fête de la Pomme ET DE LA NATURE

Le 26 octobre 2008

De 9h30 à 17h30

Place Communale de Céroux



Au programme toute la journée

Plus de 20 producteurs vous présentent leurs pommes et produits à base de pommes, miel...

Plusieurs ASBL « nature » vous accueillent dans leurs stands ;

Pour la 6^e année, venez échanger vos graines et vos plantes à la bourse aux plantes ;

Animations gratuites pour les enfants : animations contées avec Julie Renson, fabrication de beignets, animation sur le rôle des insectes pollinisateurs, fabrication de jus de pommes et de crêpes aux pommes autour d'un feu de bois, fabrication terre...

Le Fifty One vous propose sa petite restauration ; concert apéritif avec les élèves de l'académie.

Du plaisir pour les papilles, les oreilles et les yeux.

Les coins des spécialistes

À 10 h

Balade autour de Céroux : lecture de paysage

À 10 h 30

Démonstration de taille de fruitiers dans le verger communal

Les personnes qui se rendront à la Fête de la Pomme à vélo recevront 1kg de pommes (1kg par famille).

Venez nous rejoindre !

010 / 42 05 66 ou 010 / 42 05 72
environnement@olln.be



Se débarrasser de *l'amiante*

Vous avez découvert de l'amiante ?

Inutile de réagir précipitamment. Les fibres d'amiante sont dangereuses, surtout, en cas d'inhalation. Les matériaux contenant de l'amiante sont nocifs quand ils sont retirés/traités sans respect des règles de l'art.

Si vous retirez des plaques d'amiante, faites-le de préférence à la main, n'utilisez pas de nettoyeur haute pression, ne poncez pas, ne meulez pas, ne sciez pas... et ne mélangez pas les déchets avec d'autres gravats.

Comment vous en débarrasser ?

Depuis le 1^{er} juillet 2008, vous pouvez acquérir des sacs prépayés, au prix coûtant (9,50€), pour le stockage de l'amiante (« ciment » (bac à fleurs, « ondulines », ardoises...) au service Travaux (5, av. de Veszprem, à Ottignies). Remplissez les sacs et apportez-les chez Valorem (rue des Trois Burettes, à Mont-Saint-Guibert). Attention : Valorem n'accepte que les sacs conformes. ■

Renseignements :

<http://environnement.wallonie.be/publi/education/brochureamiante.pdf>

Entretien de la *cressonnière* à Pinchart

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organisent une journée d'entretien à la cressonnière, dans le bas de la rue des Prairies, le dimanche 23 novembre, de 10 à 15h.

L'objectif de cette journée est double :

- faire découvrir aux participants les caractéristiques d'un site tout à fait particulier, où la nature a repris ses droits et où on peut observer, à la bonne saison, la primevère, la laïche à marais,

la grande prêle, le populage des marais, le roseau massette et le cresson d'eau.

- travailler pour tenter de maintenir, voire améliorer, les caractéristiques du site... afin d'éviter sa banalisation.

Merci de vous munir de bottes, pelles, bûches... La Ville offrira les sandwiches et boissons ! ■

Renseignement : 010 / 41 75 11 (après 20h) ou 010 / 42 05 66 (en journée).

Broyage des *tailles de haies*

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 20 cm, seront disposées en tas ficelés (pas de feuilles, pas de tiges de rosiers ou de taille de petite haie). Le volume est limité à dix brouettes.

Calendrier de ramassage

Semaine du 3 novembre: Cérroux-Mousty
Semaine du 10 novembre: Ottignies
Semaine du 17 novembre : Limelette et Louvain-la-Neuve ■

Clôture des inscriptions le 30 octobre :
010 / 42 05 72, 010 / 42 05 66 ou
010 / 42 05 60.

Une clinique pour *les plantes*



La Clinique des plantes analyse les tubercules de pommes de terre, pour prévenir l'installation de deux bactéries « de quarantaine » dans notre pays. Elle analyse aussi vos plantes malades.

Hébergée dans l'Unité de phytopathologie de la Faculté d'ingénierie biologique agronomique et environnementale de l'UCL (Croix du Sud, à Louvain-la-Neuve), l'ASBL « Clinique des plantes » vient d'obtenir une accréditation qui l'autorise à procéder à des essais de détection de deux bactéries dites « de quarantaine » sur les tubercules de pommes de terre.

« Notre laboratoire est actuellement le seul, en Belgique, à être accrédité pour ces tests », se réjouit le Pr Henri Maraite, l'un des fondateurs de la Clinique des plantes. « Nous avons dès lors dû revoir tout notre système de gestion, car ce sont près de 3000 lots de pommes de terre qui seront analysés ici, chaque année. »

Les bactéries *Ralstonia solanacearum* et *Clavibacter michiganensis* subsp. *Sepedonicus*, qui entraînent le pourrissement des pommes de terre, ne peuvent pas se trouver dans notre pays. Si les spécialistes de la Clinique des plantes (trois ingénieurs et cinq techniciens) devaient détecter leur présence sur les échantillons qu'ils analysent, ils devraient immédiatement en informer l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca). En effet, l'installation de ces bactéries en Europe risquerait d'avoir un impact majeur sur la culture des pommes de terre.

15€ pour un diagnostic « de base »

Créée en 1985, la Clinique des plantes propose ses services aux producteurs, entreprises agricoles, institutions

wallonnes... mais aussi aux particuliers, pour un prix variant entre 15€ (pour un diagnostic rapide, sans isolement) et 75€. Elle analyse des échantillons de toute nature (espèces végétales, eaux de lavage...) pour la détection et l'identification de maladies. Elle conseille des remèdes, qui varient suivant l'utilisateur et le cas : tailler pour enlever la source d'infection, aérer le jardin, éventuellement utiliser tel ou tel fongicide...

« Comme c'est le cas pour une clinique humaine, nous voyons arriver des cas, parfois désespérés », explique le Pr Henri Maraite. « Nous commençons par interroger la personne qui nous apporte l'échantillon : depuis quand la plante est-elle malade, quelles sont les espèces qui l'entourent, est-elle implantée dans un creux ou sur un sommet... Nos spécialistes - en mycologie, bactériologie, virologie, entomologie... - ont accès à tous les outils nécessaires au diagnostic des maladies des plantes : isolements sur milieux de culture, microscopie optique et électronique, technique de biologie moléculaire et sérologique... » Il faut savoir que la mycothèque de l'UCL, avec ses 26.000 souches vivantes et son herbier de 40.000 spécimens, est la 4^e collection mondiale de champignons filamenteux et levuriens !

Depuis sa création, la Clinique des plantes a remis plus de 7000 rapports d'analyse ou de recherches, ce qui correspond à plus de 50.000 analyses (3000 analyses en 2007). ■

Renseignements : 010 / 47 37 52 ou www.cliniquedesplantes.be



Les spécialistes de la Clinique des plantes analysent les tubercules de pommes de terre.



Musique au Biéreau

La ferme du Biéreau programme plus de 20 concerts, cette saison.

La nouvelle saison musicale de la ferme du Biéreau était dévoilée le 9 septembre, par la nouvelle équipe de la ferme.

« Nous voulons que la ferme du Biéreau soit la maison de toutes les musiques et de tous les publics. Il s'agit donc d'une saison délibérément éclectique, pour que tout le monde y trouve son plaisir », déclare le directeur exécutif Gabriel Alloing.

La nouvelle équipe de la ferme du Biéreau.



Le programme comporte plus de 20 concerts d'ici à mai 2009 : Daniel Blumenthal (au profit de Louvain Développement, pour un projet de mutuelles de santé au Togo), Girls in Hawaii (ils terminent leur tournée européenne à Louvain-la-Neuve), Thierry Crommen (un des meilleurs harmonicistes du moment), Lais (trois chanteuses très connues au nord du pays, qui interprètent un large répertoire essentiellement a capella), Jeronimo (un concert précédé d'un « grand tremplin » destiné à faire découvrir des jeunes groupes du Brabant wallon), Quentin Dujardin... Découvrez le programme complet sur le site internet de la ferme www.fermedubiéreau.be, qui a été totalement repensé pour permettre notamment l'achat de places et d'abonnements (à partir de 3 spectacles) en ligne.

« Un abonnement c'est l'assurance de pouvoir sortir... et de découvrir des genres musicaux différents. C'est aussi plus avantageux, financièrement », annonce Gabriel Alloing. « Nous avons même prévu la possibilité de se restaurer sur place, avant quelques-uns des concerts. » ■

Écriture(s) au Musée



Béregère Deprez

Kilomètre 7

ÉDITIONS LUCE WILQUIN

Béregère Deprez, filleule de Pierre Bartholomée pour le Pôle d'Or 2007, présentera son roman « Kilomètre 7 » au cours d'une soirée « Kilomètre 7, une écriture, des Écritures », le mercredi 19 novembre, à 17h30, dans le cadre de l'exposition « Mythes et récits sacrés » au Musée de Louvain-la-Neuve (place Blaise Pascal). Il s'agira de faire résonner des objets de l'exposition avec des extraits du roman, le tout en musique.

l'armée d'occupation et une belle notable du pays envahi, « Kilomètre 7 » raconte aussi une découverte archéologique fabuleuse, et met en scène un mystérieux Envoyé qu'on ne tarde pas à reconnaître...

« Ce roman s'est imposé comme une véritable urgence, celle de réagir à la guerre en Irak en me racontant une histoire pour calmer ma colère. Une sorte de berceuse tragique, une parabole moderne, qui dit la nécessité de retrouver du sens dans le monde et de croire en l'humain malgré ses propres manques », explique la romancière, qui termine actuellement un nouveau récit et un essai littéraire. ■

Roman de guerre dans un pays d'Orient imaginaire, mais aux troublants accents contemporains, histoire d'un amour interdit entre un officier de

Entrée gratuite.

Renseignements : 010 / 43 78 67.

Le Pôle d'Or à Nele Paxinou

La fondatrice de la compagnie « Les Baladins du Miroir » Nele Paxinou a reçu le Pôle d'Or de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 12 septembre.

Pour la remise de son 10^e Pôle d'Or, le jury du Pôle culturel, constitué de 17 professionnels de la culture, a innové... en modifiant la date de la cérémonie (le 12 septembre au lieu du 27) et en sélectionnant une lauréate qui ne réside pas à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

« La date du 27 septembre était inconfortable, dans la mesure où la remise du prix était toujours suivie - fête de la Communauté française oblige - d'un spectacle familial qui devait commencer tôt », explique l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes. « Cette année, nous avons pu prolonger la cérémonie et dès lors, lui donner plus de faste. »

En décernant le Pôle d'Or à Nele Paxinou, la fondatrice de la compagnie « Les Baladins du Miroir » basée à Thorembais-les-Béguines, le jury a également « osé franchir la limite communale ». Ottignies-Louvain-la-Neuve compte encore de nombreux artistes parmi ses habitants (l'an dernier, une vingtaine de noms avaient été cités à côté de celui de Pierre Bartholomée), mais « après dix ans, on passe à une étape supérieure et on assure désormais, de manière décomplexée, notre statut de Pôle culturel du Brabant wallon », déclare l'échevin de la Culture.

27 ans de créations

Nele Paxinou a fondé le « Théâtre du Miroir » en 1979. Les « Baladins du Miroir » sont nés l'année suivante, avec l'achat d'un chapiteau et de camions bariolés qu'ils transportent, depuis, d'un bout à l'autre de la francophonie (au Québec, en Afrique, en Suisse, Belgique, France et Luxembourg).

Tristan & Yseut

Nele Paxinou a mis en scène le « Tristan et Yseut » que les Baladins du Miroir jouent, jusqu'au 23 octobre, sous leur chapiteau installé sur le parking Baudouin 1^{er}, à Louvain-la-Neuve.

« A la manière des baladins d'autrefois, je vais vous raconter une belle histoire : celle de deux amants, Tristan et Yseut, qui ont traversé les siècles pour nous dire que l'amour est plus puissant que la mort », explique Nele Paxinou.

Ce spectacle a été créé au festival de Spa en août 2007. Prix de places : de 10 à 16€.
Réservations : Atelier Théâtre Jean Vilar : 0800 / 25 325 (numéro gratuit).



David da Câmara Gomes et Ariane Petiniot entourent Nele Paxinou, Pôle d'Or 2008

Ils ont développé un style unique où sont intégrés l'acrobatie, le jeu du masque et la musique, toujours au service d'un grand auteur, à la recherche d'un langage théâtral accessible à tous. Ce sont quelque 30.000 spectateurs qui découvrent leurs créations, chaque année : « 1914, le Grand Cabaret » en 2005, « La troupe du Roy répète Le Cocu Imaginaire de Molière » en 2002, « Faust » en 2000, « Le songe d'une nuit d'été » en 1995, pour n'en citer que quelques-unes.

« Je ne connaissais pas le Pôle d'Or, mais j'ai parcouru la liste des artistes qui l'ont obtenu et... je les connais presque tous », témoigne Nele Paxinou. « Outre ce qu'elle représente, je trouve extraordinaire que cette distinction permette au lauréat de se choisir un filleul qui mérite d'être encouragé dans son activité artistique. »

La lauréate a choisi de donner sa chance à Ariane Petiniot, jeune peintre et sculptrice de La Hulpe, originaire de Thorembais-les-Béguines, par ailleurs nièce du comédien Jean-Marie Petiniot. Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve la soutiendra dans la réalisation d'un de ses projets.

« Je la connais depuis qu'elle est toute petite. Intuitivement, je sais qu'elle a beaucoup de choses à dire. Et je me trompe rarement : les gens en qui j'ai mis ma confiance ne m'ont, pour la plupart, pas déçue. » ■



Médecins musiciens à Ottignies

« The Ars Medica International Orchestra » se produira au Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants), le 20 novembre, à 20h15, au profit du Prix Ars Medica, consacré cette année aux maladies génétiques dites « orphelines » (pathologies rares peu soutenues par la recherche médicale).

La chorale d'Ottignies « Le Petit Ry-Ton » accompagnera l'orchestre dans des œuvres de Mozart, Händel, Fauré et Franck. Le Dr Bernard De Spiegeleir, médecin généraliste ottignois fondateur de l'orchestre et de l'ASBL Ars Medica Pro Humanitate organisatrice du concert, interprétera également le 2^e concerto pour piano et orchestre de Rachmaninov.

« The Ars Medica International Orchestra » fêtera ses 20 ans à l'occasion de cette soirée, qui scellera aussi les 20 ans de l'Agecob, association des médecins généralistes de la région.

Rappelons que le Dr Bernard De Spiegeleir a été mis à l'honneur par la Ville à l'occasion de la soirée des vœux aux corps constitués en 2000. La chorale « Le Petit Ry-Ton » l'a été en 2006.

Musiciens médecins et paramédicaux

Présenté officiellement en 1988, « The Ars Medica International Orchestra » compte aujourd'hui une quarantaine de musiciens médecins et paramédicaux issus de plusieurs pays d'Europe, dont principalement la France, la Belgique et les Pays-Bas. Il est dirigé par le Grecque Iannis Leonidakis. Il a déjà presté dans de nombreux pays européens. L'ASBL Ars Medica Pro Humanitate a aussi produit 6 CD vendus – en accord avec son éthique – au profit de la recherche et d'associations médicales.

Deux distinctions honorifiques ont récompensé ses efforts philanthropiques : le Prix San Lucas de l'Union Mondiale des Artistes Médecins et la Médaille du Conseil de l'Europe. Un Comité d'honneur international a également été créé, qui comprend des personnalités scientifiques et artistiques, dont le Prix Nobel belge Christian de Duve et le Prix Nobel français Jean Dausset ainsi que le violoniste Igor Oistrakh et l'harmoniciste Toots Thielemans.

PAF : 15€.

Réservations : 010/ 41 44 35.

Musique contemporaine pour violoncelle



Paul Hindemith, Betsy Jolas, Alexander Müllenbach, Hans Werner Henze et André Laporte, ainsi que cinq mélodies traditionnelles syriaques.

L'œuvre de Müllenbach a été créée le 6 octobre 2007 à la ferme du Biéreau, dans le cadre du Festival de Wallonie. Elle a été enregistrée en avril dernier.

Katrina Crichton interprétera des extraits de son CD lors d'un « Bozar Sunday : Good Morning », le 26 octobre, à 11h, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

« Going Solo » est en vente au prix de 18€ chez les disquaires. ■

Renseignements :
www.katrinacrichton.com

Sorti à la mi-septembre, le CD « Going Solo » de la Néolouvaniste Katrina Crichton - musique contemporaine pour violoncelle seul - comporte des œuvres de

Plus de 75 ans de musique

Yvette et Marcel Martougin ont été faits membres d'honneur de la Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies, le 6 septembre, après 78 ans de musique.



Martougin membres d'honneur de la PRC.

Couronne et palmes

Le président de la Fédération musicale du Brabant et de l'Union des Sociétés Musicales (USM) de la Communauté française Adelin Hanquin a ensuite remis les médailles de plus de 65 ans de musique (couronne et palmes)

aux deux musiciens.

A l'issue de sa répétition, le 6 septembre à la Ferme du Douaire, la Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies offrait un verre de l'amitié à l'occasion du départ d'Yvette et Marcel Martougin, après 78 ans de musique, dont près de 50 ans au sein de la PRC.

« Partis du pays noir, vous êtes passés par Bruxelles, Wavre et bien d'autres coins de Wallonie... avant d'arriver à Ottignies, juste au moment où la Fanfare Concordia renaissait de ses cendres », a rappelé le président du Comité Georget Willems, en s'adressant aux jubilaires. « Le virus de la musique étant bien ancré en vous, il n'a pas fallu insister longtemps pour que vous rejoigniez cette phalange musicale. »

La cérémonie s'est clôturée avec l'interprétation, par la PRC, de la Brabançonne et du « Symphonic Portrait Puccissimo » de Puccini.

Marcel Martougin nous a confié que son meilleur souvenir demeurerait sa rencontre avec son épouse Yvette, le jour de la Sainte-Cécile en 1940 : « C'était à l'occasion d'un examen d'harmonie. Elle avait constaté que j'avais fait des fausses quintes ! Aujourd'hui, 68 ans plus tard, je fais toujours des fausses quintes ! »

Au sein de ce qui est devenu la Philharmonie Royale Concordia (PRC), Yvette et Marcel Martougin ont œuvré à la fois comme musiciens (la première aux claviers, le second à la clarinette), bibliothécaire, régisseur, membre du comité, barman... Marcel Martougin était encore du dernier concert de la PRC, le 8 juin à Limelette, au profit de la Saint-Vincent de Paul.

Le clarinettiste a fréquenté quelque 58 sociétés musicales (« j'y suis parfois resté dix ans, et parfois seulement deux jours ! ») et préféré y interpréter le répertoire romantique. « Si on devait compter le nombre de fois qu'on a vibré... ! » ■

« Accueillants, toujours de bonne humeur, assidus aux répétitions (les premiers au pupitre et les derniers au bar !), respectueux des décisions des chefs (même si nous n'étiez pas toujours d'accord !), disponibles, n'hésitant pas à donner des conseils aux jeunes musiciens... voilà ce que nous retiendrons de vous. »

Le président du Comité a terminé son discours en nommant Marcel et Yvette

Membres d'honneur de la chorale

Yvette et Marcel Martougin seront nommés membres d'honneur de la chorale royale Saint-Remy d'Ottignies, le 23 novembre, à l'occasion du dîner de Sainte-Cécile. Ils sont actifs au sein de la chorale depuis plus de quarante ans, elle aux claviers (elle a accompagné toutes les répétitions et les concerts), lui comme choriste, parmi les basses.

Bestiaire musical

La chorale « Le Chanteau » d'Ottignies présentera un « Bestiaire musical » au « zoo » de la Grange du Douaire, le 29 novembre à 20h. Au programme : des compositeurs du 16^e siècle à nos jours. Avec la participation d'un dromadaire, d'un chat, d'une joyeuse bande d'oiseaux, d'un banc de truites. Il y aura même un léopard et une luciole ! Tous ces animaux se donneront en spectacle pour vous. Ne soyez pas vaches : parlez-en à vos amis et votre famille. Ce n'est pas chouette de chanter quand il n'y a pas un chat !

Réservations : 010 / 41 38 04 ou 0477 / 84 98 56 ou ddautricourt@hotmail.com

**NOUVELLE ADRESSE À PARTIR
DU 1^{ER} NOVEMBRE**

FD FUNÉRAILLES DEBROUX

Nous déménageons pour rejoindre le Cœur de Ville, à côté de l'Eglise Saint-Remy.

Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943

Des professionnels à votre service

- Incinération
- Ensevelissement jour et nuit
- Funérarium
- Plaques funéraires et fleurs en soie

Avenue des Combattants, 26 à 1340 Ottignies - L.L.N.
Tél. 010 41 42 91 - Fax 010 41 19 11
www.funerailldebroux.be

D'UN MUR A L'AUTRE 

Peintures naturelles:
vente-conseil



Déco saine et protection durable sur vos murs et plafonds, menuiseries intérieures et extérieures, sols, meubles, ...

AGLAIA PEINTURES NATURELLES



Liège de sol, parquets, planchers



BEECK PEINTURES MINÉRALES

Peinture de façades: point-conseil des peintures minérales BEECK

Rue Ernest Berthet, 49 1341 Ottignies (Mousty)
Tél.: 010 62 01 64

Lun-ven: 9h.30-12h.30 et 14h.-18h. Sam: 9h.30-13h.

**IBIS4 PROTECT YOUR LIFE,
YOUR BUSINESS, YOUR FAMILY**



IBIS4

Nouvelle adresse:

Chemin des Graveurs 18 à 1348 Louvain-la-Neuve (quartier des Bruyères).
Si vous avez un GPS, indiquez plutôt «rue du Bassinia».

Parking gratuit (zone bleue)

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 18h (fermé entre 13h et 14h)

Tél : 010/45.15.40 - Fax : 010/45.47.07 - email : walter.leonardva@skynet.be
www.dvvlap.be/ibis4



cbfa 43187

Nouveau *terrain synthétique* au FC Limelette

Les plus de 300 joueurs du FC Limelette pratiquent désormais leur sport favori sur un terrain « nouvelle génération ».

Le nouveau terrain synthétique du FC Limelette était inauguré le 24 septembre, en présence des autorités communales, des responsables du club et de nombreux joueurs.

L'échevine des Sports Annie Galban a rappelé qu'elle avait déjà coupé le ruban pour le terrain précédent, il y a 18 ans. « *A l'époque, Limelette était le premier club de football du Brabant wallon à disposer d'une surface de jeu synthétique. De nombreux enfants, adolescents et joueurs seniors l'ont utilisé, pour les entraînements, les matchs et les tournois. Avec le temps, le tapis a commencé à se trouer, se déchirer... les réparations de fortune ne suffisaient plus.* »

La Ville a donc décidé de placer un nouveau revêtement synthétique à Limelette, pour un montant de 210.000€, sans subsides puisque les fondations étaient en bon état. Le chantier a connu quelques imprévus : il a fallu enlever des racines de peupliers qui déformaient le terrain (et placer une barrière anti-racines)... un gros orage a également permis de

constater un problème d'écoulement d'eau dans les jardins des riverains de l'avenue des Eglantines. Le collecteur principal des eaux usées du terrain, obstrué par les racines, a dû être remplacé.

Par ailleurs, un chalet vient d'être placé, pour le stockage du matériel... et un filet pare-ballons supplémentaire sera installé, du côté de l'avenue des Eglantines.

En prendre soin

L'échevine a profité de l'inauguration pour redire son souhait de voir cette infrastructure sportive communale, de qualité, respectée par tous. « *Je n'ai plus envie de voir ni vélos, ni motos, sur ce terrain ! Je trouve aussi regrettable que la nouvelle clôture soit régulièrement endommagée. Si on veut que ces aménagements, qui coûtent à la collectivité, restent en bon état et soient durables, nous devons tous en prendre soin.* »

Le président du club Jean-Pierre Devadder a remercié la Ville au nom des joueurs : « *ils sont heureux, car ils se brûlaient et se blessaient fréquemment sur l'ancien terrain.* » ■

Le nouveau terrain synthétique du FC Limelette était inauguré le 24 septembre.



FRITERIE de la MOGAILLE

Parking de la piscine à Louvain-la-Neuve

Vive la rentrée!
C'est un vrai bonheur de voir
que vous avez tous la FRITE



Peinture et décoration

ERIC MASSART
la décoration ... c'est ma passion !

REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
 INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR
 VENTE ET POSE DE STORES
 TRAVAIL SOIGNÉ RÉALISÉ PAR LE PATRON
 PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ
 DEVIS GRATUIT

ProPainters

CHAUSSÉE DE BRUXELLES 128D - 1300 WAVRE
 GSM 0477/45.27.07 - ☎ 010/24.61.61



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
 Essais sans engagement
 Réglage/nettoyage des appareils



Benoît Dierge, Audiologiste - sur rendez-vous - Parking privé
 Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mousty
 Tél. : 0473 89 25 81 - www.appareils-auditifs.eu

André Bidoul Assurances



Courtage en assurances

Toutes assurances - Toutes compagnies
 Prêts hypothécaires - Placements

André Bidoul sprl
 Avenue des Combattants 54
 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. : 010 41 32 13
 e-mail : bidoul@portima.be

Courier indépendant agréé GIEFA n° 12326



DEGUELDE

CARROSSERIE AGRÉÉE
 Spécialiste Citroën depuis plus de 25 ans

Ets DEGUELDE
 1, avenue Pierre Holoffe
 (sur la route de Rixensart
 à Court-Saint-Etienne)
 Limelette
 Tél. : 010 41 32 82
www.garagedeguelde.be



Il y a déjà un **New Citroën Berlingo 1.6 hdi Tentation**

à **€ 13.429**

(prix net de lancement)

Jeux sans frontières : les retrouvailles !

Le 30 août, un souper a réuni la plupart de ceux qui ont représenté Ottignies-Louvain-la-Neuve aux Jeux sans frontières, en 1978.

En août 1978, Ottignies-Louvain-la-Neuve envoyait une équipe de 15 habitants à Arosa, en Suisse, pour participer aux Jeux sans frontières. De nombreux supporters accompagnaient les joueurs, dont le bourgmestre de l'époque Yves du Monceau, les musiciens de la Philharmonie Royale Concordia...

Trente ans plus tard, l'ancien capitaine de l'équipe, l'Ottintois Serge Simon, est parvenu à réunir la plupart de ceux qui ont participé à cet événement, de près ou de loin, le 30 août au centre sportif des Coquerées.

« Je pensais que tout le monde avait oublié cette aventure, mais quand j'en ai parlé aux uns et aux autres, j'ai remarqué que le souvenir était encore très présent dans tous les esprits », explique Serge Simon. « J'ai imaginé qu'on pourrait se retrouver, partager un bon repas, visionner le film de l'époque, commenter d'anciennes photos... »

Le soutien de la Ville

L'ancien capitaine a parlé de son projet de retrouvailles à l'échevin des Fêtes Benoît Jacob, lequel l'a évoqué en séance du Collège... et tout le monde l'a trouvé convivial ! La Ville a accepté de soutenir la manifestation, en offrant l'apéritif aux participants.

« Même l'ancien bourgmestre Yves du Monceau, en séjour en France, a voulu être de la partie... en offrant 10 bouteilles

de champagne », signale l'échevin Benoît Jacob.

Les anciens joueurs ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver et à se rappeler les bons moments vécus en Suisse.

« J'étais en 1^{ère} candi en éducation physique, à l'UCL, et membre du Sportkot. J'habitais au Luxembourg, mais j'avais un kot à la rue des Blancs Chevaux. Je ne rentrais pas tous les week-ends, car c'était trop coûteux », se souvient Carlo Wagner, venu du Grand Duché de Luxembourg. « J'ai participé aux épreuves de sélection et eu la chance d'être retenu, car les Jeux sans frontières, c'était une émission culte ! Malheureusement, les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances, puisque nous avons été classés avant-derniers, sur sept participants, juste devant la Yougoslavie. On se consolait en se disant que ce n'était pas des sportifs qui auraient dû participer aux Jeux, mais bien des bûcherons ou des sapeurs pompiers ! Nous étions filiformes, à côté des autres participants ! »

« J'ai participé aux épreuves de sélection mais j'ai été éliminé » se rappelle l'échevin Cédric du Monceau. « D'après mon père, si l'équipe d'Ottignies-Louvain-la-Neuve n'a pas gagné, la Suisse ne l'a cependant pas oubliée : on parle encore de la philharmonie Concordia à Arosa ! »

L'échevin des Fêtes Benoît Jacob envisage de relancer des jeux inter-quartiers, à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ils pourraient se dérouler à l'occasion de l'événement « plage », si celui-ci est reconduit l'été prochain, à Louvain-la-Neuve. ■



Réunis 30 ans après
les Jeux sans frontières
d'Arosa



Les meilleurs en natation

Quelque 96 communes ont participé, le 27 septembre à Marche-en-Famenne, au 12^e Trophée Commune Sportive organisé par l'Adeps. Ottignies-Louvain-la-Neuve s'est classée 15^e au classement général et 4^e dans la catégorie des villes de plus de 20.000 habitants. C'est mieux que l'an dernier !



Le classement

- 1^{ère} en natation (Alexandra First et Nicolas Sapiha)
- 5^e à la pétanque (William Van Der Biest et Jean-Luc Stenuit)
- 17^e au tir à l'arc (Annie Galban)
- 24^e au jogging (Laetitia Lahaye et Pierre Richard)
- 25^e au badminton (Sophie Klein et Olivier Haulotte)
- 33^e au mini-foot (Thomas Manga, Noredine Berguellou, Mohamed Loukili, Vivien Debroux, Gary Gangi, Foued El Haroual, Mohamed Zeroual et Nicolas Mernier).

Les habitants pouvaient apporter des points à l'équipe officielle en effectuant (à pied, à vélo...) un circuit de 3 km dans le bois de Lauzelle. Ils ne sont malheureusement que 60 à s'être déplacés... ce qui a valu à Ottignies-Louvain-la-Neuve de se retrouver 44^e au classement, pour ce qui concerne la participation de la population. ■

Couleur miel

Envie de découvrir le monde merveilleux des abeilles et de l'apiculture?

Rendez-vous du 14 au 16 novembre, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve. La manifestation « Couleur Miel » présente l'abeille et ses produits ainsi que le travail de l'apiculteur. Pour sa 15^e édition, les produits de la ruche seront à l'honneur, présentés dans une vitrine géante : aliments, boissons, produits de beauté, crèmes, bonbons, produits pharmaceutiques... n'auront plus de secrets pour vous et les

2000 visiteurs attendus durant ces 3 jours (vendredi, de 12 à 21h ; samedi, de 10 à 19h ; dimanche, de 10 à 18h).

Vous aurez également l'occasion de déambuler à travers un itinéraire gastronomique, de découvrir l'extraordinaire vie d'une ruche, d'échanger avec des apiculteurs passionnés par leur activité...

Renseignements : 010 / 47 34 16 ou <http://www.cari.be/article/couleur-miel-2008>



Halloween

La 8^e Nuit Halloween au Bois des Rêves est programmée le jeudi 30 octobre, à partir de 18h : avec son cheval, Jules le croque-mort emmènera les enfants dans les ténèbres ; les Zélicots, charmeurs de feu, les guideront sous une pluie d'étoiles... sans oublier la présence des monstres Lou, le loup-garou, tête à poux, Herbière le Cerbère... La soupe aux potirons sera offerte aux enfants sages!



A cette occasion, une des filleules du Pôle d'Or 2006 Daniel Hélin, l'artiste sculpteur Sara Mostacchero, proposera une installation végétale dans le verger du domaine provincial : masques sacrés, oiseaux déplumés, corps célestes...

Entrée gratuite.
Renseignements :
Centre culturel : 010 / 45 69 96.

Monopoly « Édition Ottignies-Louvain-la-Neuve »

Nous sommes fiers de vous annoncer la création d'un jeu « Monopoly » entièrement consacré à notre ville.



Les principales rues, places et gares d'Ottignies-Louvain-la-Neuve seront reprises dans cette édition spéciale, qui sera disponible pour les fêtes.

De la place du Cœur de Ville à la rue des Blancs Chevaux, en passant par la gare d'Ottignies et par L'esplanade, vous (re)découvrirez notre ville de façon originale.

A l'approche des fêtes de fin d'année, mais aussi pour célébrer tout autre événement (anniversaire, crémaillère...), ce Monopoly est LE cadeau idéal pour faire plaisir aux petits et aux grands. Il vous permettra de marquer le coup et de mieux faire connaître la ville dans laquelle vous avez choisi de résider.

Ce Monopoly, réalisé à l'initiative de la Ville, sera vendu à un prix unitaire de 30€. N'attendez plus pour profiter de ce prix de lancement, par la suite ce

Monopoly sera vendu entre 40 et 45€ dans les commerces! Pour acquérir ce Monopoly « édition spéciale Ottignies-Louvain-la-Neuve » à ce prix avantageux, veuillez renvoyer (pour le 30 octobre 2008 au plus tard) le bulletin de souscription ci-joint, également disponible sur le site Internet de la ville (www.olln.be). Le projet étant initié sur base de souscriptions, il ne pourra aboutir que si le nombre minimum exigé par le fournisseur est atteint.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup d'amusement en famille ou entre amis ! ■

Renseignements : 010 / 43 78 68.

Monopoly « Édition Ottignies-Louvain-la-Neuve » - BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné(e) _____

Adresse (rue + n°) _____

Code Postal _____ Localité : _____

Pays _____

{ Téléphone } _____

{ GSM } _____

Commande exemplaire(s) du Monopoly « Édition Ottignies-Louvain-la-Neuve » au prix unitaire de 30 euros.

Votre commande ne sera enregistrée et confirmée qu'après réception du paiement. La somme due est à verser sur le compte : 001-2668588-97 (avant le 30 octobre 2008) en mentionnant « **Monopoly** » + vos nom et prénom + le nombre d'exemplaires commandés.

Le virement est effectué au départ du compte n° _____

ouvert au nom de _____

Je verse donc la somme de euros.

Date et Signature :

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information, par e-mail à l'adresse marie.anciaux@olln.be ou par téléphone au 010 / 43 78 68.

Bulletin de souscription à envoyer à l'adresse suivante (avant le 30 octobre 2008):

Administration Communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - Marie Anciaux
Avenue des combattants 35, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Gardons *le domaine public* en bon état

Signalez-nous toute dégradation ou anomalie dans votre quartier.

Faites parvenir votre avis au secrétariat de l'échevin de l'Information, avenue des Combattants, 35 à 1340 Ottignies - Louvain-la-Neuve. Fax : 010/43.78.03. Courriel : mahieuC@dln.be

Décrivez succinctement l'anomalie constatée dans votre quartier (égout

bouché, trou dans la voirie, dégradation d'un mobilier urbain, éclairage public défectueux (avec le numéro du poteau), tags, poubelles détériorées, végétation détruite, panneaux de signalisation incorrects ou abîmés, véhicules à l'abandon...).

Ecrivez lisiblement. S'il s'agit d'un lieu, localisez-le avec un maximum de précision (croquis).

Description de l'anomalie constatée :

Vos coordonnées (pour le cas où plus de précisions seraient nécessaires) :

Nom et prénom _____
 Adresse (rue + n°) _____
 Quartier _____
 Téléphone _____
 Mail _____

Réservé à l'administration

Date de réception : _____

Date de réception dans le service concerné _____

Date de transmission du document : _____

Personne chargée du suivi :

Au service : Travaux

Suivi :

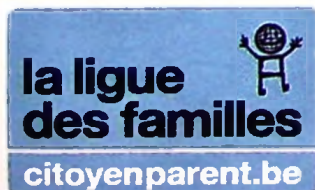
Plan vert

Voirie

Police

Autre service (préciser) :

Marché *aux jouets*



Le marché aux jouets de la Ligue des Familles aura lieu le 16 novembre, de 10 à 13h, aux auditorios Sainte-Barbe de Louvain-la-Neuve. Réservations du 1^{er} au 10

novembre, entre 19h30 et 21h30, au 010 / 41 21 51. 3 € pour les membres, 10 € pour les autres. Gratuit pour les non-membres qui s'affilient à la Ligue des Familles ce jour-là (cotisation annuelle 44 €).



Bouger !
Judo Natation
Aquagym



010 400 501
www.sport-culture.be

ottignies & Jodoigne

VENDU	LOUÉ
	
BRABIMO VILLA	BRABIMO APPARTEMENT
www.brabimo.be	www.brabimo.be
010 41 50 50	010 41 50 50



100 ANS

BOIS

DECOUX S.A.

Gros - Détail
Bois • Panneaux • Isolation
Portes • Parquets • Châssis
Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition
Rue du Monument 69
1340 Ottignies
Tel. : 010 41 30 06
Fax : 010 41 05 35
E-mail : decouxbois@proximedia.be

J'♥ LE BOIS
Négoce spécialisé FNN


L'Atelier Théâtral fête ses

40 ans

Saison 2008-2009

Atelier Théâtre
Jean Vilar

La nouvelle saison est ouverte !
22 spectacles à découvrir
0800/25 325 - www.atjv.be



COUR-SAINT-ETIENNE:
650 m² pour l'animal familial!
Tout pour vos chiens, chats, rongeurs, oiseaux, poissons, poules, pigeons, chevaux, reptiles
canards, moutons, oies, etc.

TOM & CO
animal center

Av. des Métallurgistes
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Tél.: 010/ 61.37.01

Livraison gratuite en Brabant Wallon de tout article volumineux

Tous les 15 jours, de nouvelles promotions!




La carte plus, rien que des avantages!
Par tranche d'achat d'1€, vous recevez 1 point-plus
500 points-plus = 1 bon d'achat de 5€ à valir sur vos achats
ou contre certains articles.

Majorité

Un avenir éclairé

Un correspondant me signalait récemment que le sur-éclairage des routes perturbe le développement des grenouilles, la vie des hérissons et celle des insectes qui, s'agglutinant autour des lampes, décalent leur cycle végétatif. De la même manière, les astronomes amateurs déplorent la grande pollution lumineuse dans laquelle est plongée la Belgique, en général, et notre commune, en particulier. C'est coûteux et inutile. Et en suivant leur raisonnement, il faudrait réduire de manière importante l'éclairage public.

D'un autre côté, on s'en doute, beaucoup de citoyens souhaitent d'avoir des routes bien éclairées, pour des raisons de sécurité, mais surtout parce que cela rassure. Dans son ouvrage « La peur de la nature », l'écrivain et naturaliste français, François Terrasson a bien décrit cette frayeur de l'obscurité qui nous pousse à retarder le moment de se retrouver seul dans le noir. Aujourd'hui, bien que toutes les routes soient éclairées, le nombre de personnes circulant la nuit, à pied ou à vélo, est dérisoire. Si nous redevenions confiants dans la nature, ne serait-il pas possible d'éteindre la majorité des

lampes situées dans des zones hors urbaines, au moins à partir de 22 heures? La nature et notre portefeuille en seraient allégés. En ville, où les citoyens se déplacent à pied le soir, laissons les rues éclairées et faisons-le avec des lampes très économes en énergie.

Mais à long terme, comment feront nos enfants? Nous allons, dans quelques années, être confrontés à une énergie très chère, notamment à cause de la raréfaction progressive du pétrole et du gaz (voir www.aspo.be). Eclairer les rues deviendra peut-être un luxe impossible à satisfaire. J'interviens régulièrement en Conseil communal pour le rappeler et pour qu'on s'y prépare. Eclairer là où il le faut, de manière économe, en éteignant lorsque ce n'est pas utile, nécessite qu'on investisse aujourd'hui dans le matériel nécessaire, ce qui serait aussi bénéfique pour la nature que pour notre argent. L'avenir est plein d'opportunités pour qui sait s'y préparer. ■

Hadelin de Beer
Conseiller Ecolo
<http://hadelindebeer.skynetblog.be>

Quand le travail est bien fait, *pourquoi* ne pas le dire?

Il arrive souvent que les membres du Collège et les conseillers, communaux ou du CPAS, travaillent dans l'ombre. Avec beaucoup d'efficacité. En voici un exemple parmi d'autres.

En ce début d'année, Jeanne-Marie Oleffe, présidente du CPAS en charge des affaires sociales de la Ville, a mis en chantier une réflexion sur la répartition des subsides aux associations à caractère social. S'inspirant des critères de répartition utilisés dans le domaine de la culture, elle a rédigé un projet de règlement pour mettre sur pied un comité de subventionnement et définir des critères, tant qualitatifs que quantitatifs, afin de mieux répartir le subside communal. Parallèlement, elle a demandé une augmentation de ce subside, qui est passé de 15.000 à 20.000€.

Le document de base, discuté par les conseillers de la majorité et avec le service des affaires sociales, a fait l'objet de simulations. Il a été présenté et amendé par le conseil consultatif des affaires sociales et puis par la commission technique du Conseil communal.

Finalement, approuvé par le Collège et puis par le Conseil communal du 2 septembre, il a été une dernière fois amendé par 2 propositions de la minorité, preuve s'il en est, que la majorité est capable d'entendre et d'accepter des propositions, d'où qu'elles viennent.

Ce long travail de participation à tous niveaux a pris huit mois et pas mal d'énergie mais grâce à la participation de tous, le résultat a été probant : approuvé à l'unanimité, le texte a fait ses preuves. Depuis, le comité s'est réuni et, sans difficulté aucune, la répartition des subsides s'est faite en examinant les critères définis. Les 29 associations retenues auront toutes au moins autant de subsides que l'an dernier et d'autres le double. Signal clair pour encourager les actions de -et pour- nos concitoyens, en toute transparence. ■

Claude-Marie Vandergucht, conseillère Ecolo
Jean-Marie Paquay, conseiller PS
Monique Misenga, conseillère cdH

NOUS DONNONS FORME À VOS IDÉES



DÉPLIANTS, ANNONCES,
BROCHURES, AFFICHES,
INVITATIONS, EMBALLAGE
IDENTITÉ VISUELLE,
ILLUSTRATIONS,
SITES INTERNET...
CONSEIL, CONCEPTION,
CRÉATION, PRÉPRESSE,
PRODUCTION.

Redline
Communication

Contacts :
Jean-Marcel Thienpont – 0475 225 690 – jean-marcel@redline-communication.be

Pour votre publicité dans le Bulletin communal d'Ottignies-Louvain-la-Neuve :
Carine Therer – Avenue M. Maeterlinck, 18 – 1348 Louvain-la-Neuve – 0498 510 703 – carine@redline-communication.be



Le monopole du cœur

Nous souhaiterions vous entretenir d'un sujet a priori plus général que communal mais qui trouve également écho dans la vie politique à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Il y a une tendance parmi certains milieux de « gauche » (PS, Ecolo ou « gauche centriste » CDH) à stigmatiser la « droite » (MR) et le libéralisme et à se réserver l'exclusivité du social, le « monopole du cœur ».

Plus qu'une tactique politique, c'est un « a priori » présent dans l'esprit de certains de nos collègues de la majorité. Forts de cette idée, ils accueillent régulièrement nos propositions sous l'angle anti-social.

Nous avons certes des approches particulières des problèmes qui touchent notre commune et sa population. Nous proposons des solutions différentes à ces mêmes problèmes. Mais cela ne signifie en aucun cas que nos élus ne ressentent aucune fibre sociale. Les personnes qui composent notre groupe sont des hommes et des femmes comme les autres, avec leur personnalité et leurs centres d'intérêts comme vous pouvez le découvrir de très belle façon au fil des mois dans le Bulletin communal. Nous ne sommes pas un bloc de 12 mais 12 individualités qui se sont associées autour d'un idéal de ville commun. Tout comme les membres de la majorité, différents mais unis par un même projet.

Lorsque nous demandons de la rigueur dans la gestion de dossiers des affaires sociales (CPAS), lorsque nous demandons de la fermeté dans certaines propositions qui touchent parfois des personnes démunies ou d'origines étrangères (interdiction de la mendicité), nous sommes taxés d' « anti-sociaux ». Or, nous nous préoccupons du bien-être de toute la population. Nous estimons que celle-ci a des droits et faisons ce que nous pouvons, dans la mesure des moyens locaux qui sont les nôtres, pour les lui octroyer. Mais nous pensons aussi que chacun a des devoirs. Droits et devoirs doivent être à l'équilibre pour une organisation efficace de notre société, pour un « mieux vivre ensemble ». Et c'est peut-être en cela que nous nous différencions. Chacun a droit à sa différence mais dans le respect des autres.

Un exemple :

Lors du Conseil communal de juin, nous avons tous approuvé la poursuite d'un règlement sur l'octroi de sacs de tri pour déchets PMC à l'attention des étudiants. La motivation était qu'il s'agit d'une population mouvante, qui se renouvelle régulièrement et que celle-ci est

peu sensible à la problématique du tri des déchets.

Ce que vous pouvez lire dans le compte rendu du Conseil communal du 2 septembre (dans les pages de ce Bulletin), c'est ceci :

Les conseillers Luc Mayné et Nancy Schroeders suggèrent que les personnes en difficulté sociale puissent bénéficier de sacs PMC gratuits, au même titre que les étudiants. L'échevine de l'Environnement et la présidente du CPAS avouent ne pas être à l'aise face à cette demande, qui reviendrait à considérer que les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ne trient pas leurs déchets. « A 12,5 cents l'unité, nous devrions leur accorder un subside de 2,50€ par an, n'est-ce pas ridicule ? » interroge Cécile Lecharlier, qui rappelle que si cet avantage est accordé aux étudiants, c'est parce qu'il s'agit d'une population qui se renouvelle chaque année et pour qui l'habitude du tri n'est peut-être pas encore prise. Jeanne-Marie Oleffe en parlera aux assistantes sociales du CPAS mais estime qu'il vaudrait sans doute mieux consacrer 1000€ à une campagne de sensibilisation au tri des déchets.

Notre motivation première figure pourtant dans leur commentaire... En matière de communication, pour qu'un message passe, il faut un public cible et une accroche. Evidemment qu'il ne s'agissait pas d'une aide de 2,5 € par an ! Au même titre que cette aide est financièrement dérisoire pour les étudiants, elle l'est aussi pour les plus démunis. Au même titre qu'il s'agissait d'une bonne campagne de sensibilisation aux déchets pour les étudiants, cela l'était aussi pour les plus démunis.

Pourquoi ne pas utiliser le même raccourci en ce qui concerne la prime aux étudiant : « Ah, ces jeunes qui ne trient pas, etc. etc. ». Pourquoi est-on plus « à l'aise » en considérant que les étudiants ne trient pas plutôt que les plus démunis ?! Parce ce qu'il s'agit de moyen d'information avant tout et pas de jugement porté sur une catégorie de la société !

Mettre en exergue les problèmes actuels de la Wallonie, c'est dire que les Wallons sont nuls ? Que nenni !!! Pour nous, c'est affronter les difficultés de notre société, sans se voiler la face, et pour mieux les combattre.

En quoi tout cela fait-il de nous un groupe moins proche des préoccupations sociales de tous citoyens ? On se le demande encore... ■



EPARGNE CREST20 NEO

Votre épargne a de l'ambition

BCREST20 Neo est une assurance-épargne à haut rendement
Branche 21 d'AXA Belgium qui bénéficie de tous les atouts de la
formule CREST: sécurité, souplesse, disponibilité et belles perspectives
de rendement.

OTTIGNIES CONSEILS

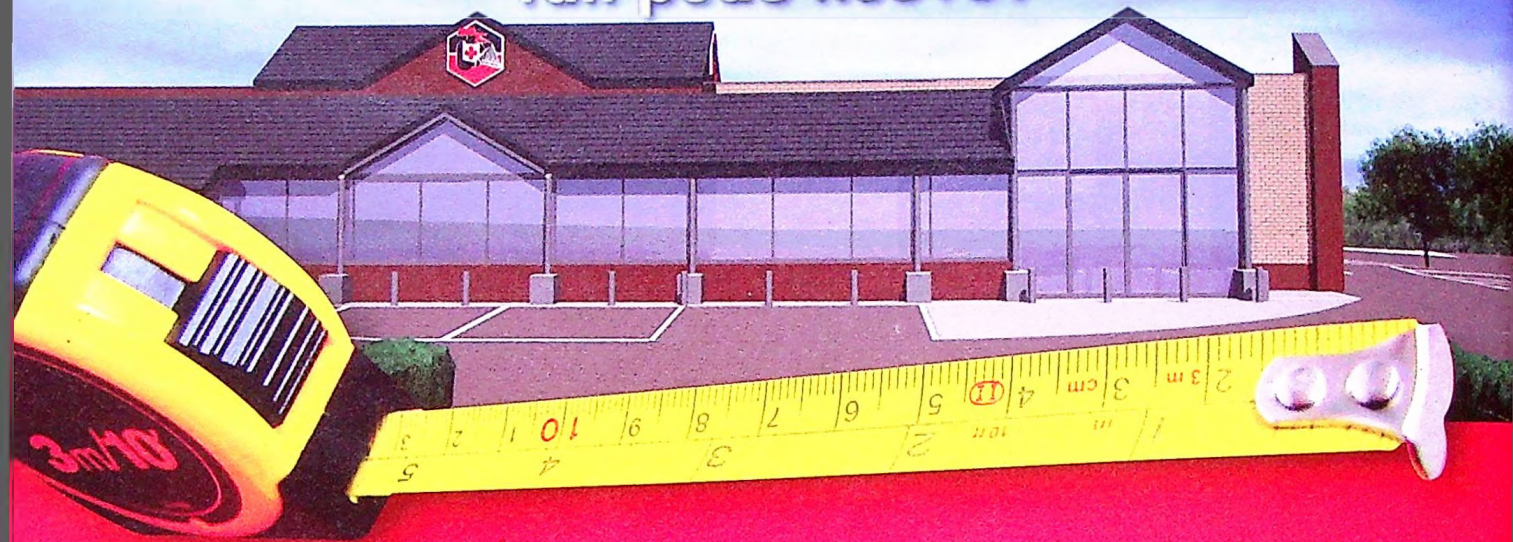
Avenue du Douaire 31 -1340 Ottignies
Tél: 010/41.42.40 - Fax: 010/41.42.01
Gsm 0477/58 02 87 - E-Mail: mycrahay@portima.be

Cbfa63356 Ac-B



vivre Confiant

Chers clients,
**Votre Intermarché de Limelette
 fait peau neuve !**



Pour encore mieux vous servir, nous avons mis les petits plats dans les grands ! Votre Intermarché vous accueille désormais sur une surface de 1200m², soit plus de 50% de surface commerciale en plus.



Vous connaissiez déjà nos exigences d'hier : fraîcheur, qualité, choix, petits prix permanents ! Aujourd'hui, nous avons développé pour vous de tous nouveaux rayons pour vous offrir un choix encore plus vaste !

Découvrez vite vos nouveaux rayons !

Textile



Literie



Livres et BD



CD et DVD



Magazines et papeterie



Alimentation

Découvrez aussi les nouveautés en alimentation

- Commerce équitable
- Epicerie fine
- Rayon bio
- Rayon diététique
- Spécialités italiennes

Toute l'équipe de votre nouvel Intermarché de Limelette vous attend avec impatience ! Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité !

Brigitte et Thierry VISEUR

Votre  **INTERMARCHÉ**
 un magasin